L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT | Quotidien National d'Information | www.lechodalgerie.dz

Vendredi - Samedi 31 janvier 2026 - 12 Chaâbane 1447 - N° 4099 - 14e Année - Algérie : 20 DA / 1 €

Une quantité importante de kif saisie et trois narcotrafiquants armés de nationalité marocaine éliminés à Béchar

Un nouveau coup de filet de l'ANP

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Routes



Mobilisation d'importants moyens dans plusieurs wilayas pour faire face aux effets des intempéries

Lire page 6

NESDA

Plus de 3500 projets financés par l'agence en 2025

Lire page 5

ONU

L'Algérie attachée au droit international et au multilatéralisme

Lire page 4

L'Unesco tranche

Le caftan, le quat et le lhef reconnus comme patrimoine algérien

Lire page 10

Education nationale

Saâdaoui préside une réunion avec les responsables des organisations syndicales agréées

Lire page 13

Algérie - France

La ministre française de la Culture Rachida Dati impliquée dans la campagne hostile contre l'Algérie

Lire page 13

Selon les médias américains

La mine de minerai de fer de Gara Djebilet fait de l'Algérie un géant mondial du fer et de l'acier

Les médias américains et les principaux centres de recherche ont classé la mine de Gara Djebilet parmi les géants mondiaux du fer en pleine ascension. Des rapports américains ont classé la mine de Gara Djebilet comme le «géant endormi», car elle serait restée inactive pendant 70 ans.

Lire page 16



L'Echo Sportif

Coupes africaines



Le MCA et la JSK sous pression, l'USMA et le CRB pour confirmer

Lire page 15

Algérie - France

Ségolène Royal salue les avancées de l'Algérie et appelle à relancer le partenariat bilatéral

La présidente de l'Association France-Algérie (AFA), Ségolène Royal, a mis en avant, jeudi à Alger, l'évolution qu'a connue l'Algérie ces dernières années dans différents domaines, soulignant l'intérêt des deux pays à faire avancer le partenariat bilatéral et à construire des relations économiques «positives».

Lire page 6

Protection civile

4 morts et 159 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 159 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec un mort et 16 blessés, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, dans la daïra d'El Khroub. Pour ce qui est des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, le bilan de la Protection civile fait état du décès de trois personnes à Khenchela et Djelfa, relevant que des équipes de secours sont intervenues pour prodiguer les premiers soins à 8 personnes incommodées par ce gaz dans les wilayas de Bouira, Bordj Bou-Arréridj et Sétif. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de cinq incendies urbains, industriels et autres à Alger, Djelfa, Tizi-Ouzou, Aïn Defla et Mila.



En continuité de l'opération qualitative de l'ANP à Béchar

Saisie de 447 kg supplémentaires de kif traité

«En continuité de l'opération qualitative exécutée, mercredi 28 janvier courant, dans la zone de Ghenama, dans la wilaya de Béchar (3e Région militaire), des détachements de l'ANP ont récupéré 447 kg supplémentaires de kif traité.

Batna

Une vidéo fait tomber les agresseurs d'une jeune fille

La vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux ces quelques dernières heures. Celle-ci montre des adolescents s'en prendre violement en plein jour à une jeune fille avant de prendre la fuite en lui subtilisant son téléphone. C'est cette vidéo qui a permis l'arrestation des auteurs de cette agression enregistrée au niveau d'un quartier de la ville de Batna. Selon un communiqué de la direction de la sûreté de la wilaya, les suspects, en nombre de trois, ont été arrêtés ce jeudi, soit deux jours après les faits qui remontent au 27 du mois en cours. Tout en soulignant que l'un des trois mis en cause a des antécédents judiciaires, le communiqué a indiqué que les suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Batna.

Béjaïa

Saisie de près de 4,5 kg d'ecstasy au port

Les services des Douanes algériennes ont mis en échec, au port de Béjaïa, une tentative de contrebande de près de 4,5 kg de drogue de type ecstasy, dissimulée à l'intérieur d'un autocuiseur électrique. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par les équipes opérationnelles des Douanes, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 5e Région militaire. L'intervention a été menée par les agents de l'inspection principale du contrôle des voyageurs au niveau de la gare maritime «Hadj Haddad», lors du traitement douanier d'un navire étranger en provenance du port de Sète (France). Selon la même source, la marchandise prohibée, d'un poids total de 4 kg et 400 grammes, soit 8550 comprimés d'ecstasy, était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un appareil électrique de cuisson, placé parmi les effets personnels d'un passager arrivé à bord de son véhicule utilitaire. À l'issue de cette opération, les services compétents ont procédé à la saisie de la drogue, ainsi que du moyen de transport utilisé, et à l'arrestation du mis en cause.



Bouira

19 têtes d'ovins volés à Ouled Saâdi

Le vol de bétail continue de prendre des proportions alarmantes dans la wilaya de Bouira, où les voleurs de bétail continuent de faire des siennes et de sévir, en effet, pendant la nuit du mercredi à jeudi, ce sont pas moins de dix-neuf têtes d'ovins qui ont été volées dans une ferme sise dans le village de Ouled Saâdi qui dépend administrativement de la daïra d'El Hachimia qui se trouve à quelque 18 km au cardinal sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le troupeau se trouvait dans une étable que l'éleveur avait cru considérablement et suffisamment sécurisé. Le propriétaire, le lendemain à sa grande surprise n'avait pu que constater les dégâts du vol. Cet acte répréhensible a généré un climat de panique, de suspicion, d'anxiété chez les éleveurs qui ne savent pas comment faire face à cette situation embarrassante, enquiquinante, inquiétante et stressante.

Djelfa

11 blessés dans l'incendie d'un appartement

Un incendie s'est déclaré, hier à l'aube, dans un appartement situé au troisième étage d'un immeuble résidentiel à la wilaya de Djelfa, faisant 11 blessés, a indiqué la Protection civile. Selon la même source, les unités de la Protection civile sont intervenues aux alentours de 3h00 du matin pour maîtriser un feu qui s'est déclaré dans un appartement d'un immeuble de type (R+4), sis au quartier des 600 logements, dans la commune de Hassi Bahbah. Grâce à une intervention rapide et efficace, les agents ont réussi à éteindre l'incendie et à empêcher sa propagation vers les autres appartements de l'immeuble, évitant ainsi un bilan plus lourd. L'incendie a néanmoins causé des blessures à 11 personnes, qui ont été secourues sur place puis évacuées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

Deux enfants meurent asphyxiés par le monoxyde de carbone dans la localité d'El Mardja,

La localité d'El Mardja, relevant de la commune de Dar Chioukh, dans la wilaya de Djelfa s'est réveillée jeudi sur une terrible nouvelle. Un drame causé par le monoxyde de carbone qui a tué deux enfants. Selon la direction de la Protection civile dont les éléments sont intervenus sur le lieu à 5h25, les deux victimes sont âgées de 8 et 11 ans. Leurs corps sans vie ont été transportés vers la morgue de l'hôpital local, souligne la même source.

Constantine

La police arrête 4 personnes et saisit des armes à feu.

Les services de police de Constantine ont pu arrêter quatre personnes impliquées dans une bagarre générale au cours de laquelle des armes à feu ont été utilisées. Selon un communiqué publié aujourd'hui par les services de sécurité, l'opération, qui s'est déroulée dans le quartier d'El Khroub, a été menée suite à des informations faisant état d'une violente rixe entre plusieurs personnes, au cours de laquelle l'un des suspects a ouvert le feu, provoquant l'intervention immédiate de la police. L'opération a permis la saisie d'un fusil de chasse à répétition RICOL de calibre 12 sans crosse, portant l'inscription Scorpion et le numéro de série 14-31999, ainsi que d'un pistolet de calibre 16 de fabrication traditionnelle. Six cartouches de calibre 16 et une douille vide de calibre 12 ont également été saisies. Les personnes interpellées ont été déférées devant les autorités judiciaires compétentes, à l'issue de l'enquête, pour constitution d'une bande criminelle, port d'arme illégal et mise en danger de la vie d'autrui.

Médéa

37 moutons sont morts après l'effondrement d'une étable

Les services de Protection civile de la wilaya de Médéa, représentés par l'unité secondaire de Souaghi, sont intervenus jeudi soir à 19h20, suite à l'effondrement d'une étable à moutons au lieudit Tamda, dans la municipalité et le district de Souaghi. Selon un communiqué de la cellule des médias et de la communication, l'effondrement de l'étable (12 x 5 mètres) et l'incident ont entraîné la mort de 37 moutons, en plus de l'effondrement et de la destruction quasi-totale de l'étable, tandis que 17 moutons ont été sauvés et retirés. L'opération s'est déroulée en présence de la Gendarmerie nationale et des autorités locales de la commune de Souaghi.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Fondateur
Tewfiq Meraou

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 80 82

Administration et Publicité ***Tél-Fax :*** 023 54 80 81

بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL *Compte N° :* 00500111400213631013

Diffusion
Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression
SIA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE www.lechodalgerie.dz

Une quantité importante de kif saisie et trois narcotrafiquants armés de nationalité marocaine éliminés à Béchar

Un nouveau coup de filet de l'ANP

Il s'agit d'un nouveau coup de filet des forces de l'ANP qui ne cessent de traquer le trafic et la criminalité sous toutes ses formes pour prémunir le pays de ces fléaux. En effet, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, trois narcotrafiquants armés de nationalité marocaine ont été éliminés et un autre a été arrêté dans une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar.

Les mis en cause ont tenté de profiter des conditions météorologiques que traversent certaines régions du pays pour mener leurs actions criminelles. Lors de cette même opération, 447 kilogrammes de kif traité, un fusil de chasse, une paire de jumelles, 4 téléphones portables et d'autres effets ont été saisis. Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, le haut degré de vigilance des unités de l'ANP, avec toutes ses composantes et envoie un message ferme à tous ceux qui tentent de violer le territoire national ou de porter atteinte à son intégrité et sa sécurité. Cela traduit, une fois de plus, le degré élevé de professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente des unités de l'Armée à protéger les frontières du pays contre toutes les formes de criminalité et de contrebande. En effet, lors des opérations qu'elles ont menées à travers tout le territoire national, les unités de l'ANP ont pu arrêter plusieurs éléments de soutien aux groupes terroristes et détruit deux casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale. C'est dans ce cadre plus précisément que de nombreuses tentatives d'introduction de quantités importantes de drogue via les frontières avec le Maroc ont été mise en échec, ce qui traduit l'efficacité avec laquelle les forces de l'armée sont en train d'agir. Partant de ce postulat, le président de la République avait affirmé que «nous continuerons, avec l'appui de notre Armée nationale populaire, sur notre voie avec une volonté inébranlable pour permettre à l'Algérie d'occuper la place qui lui sied, sur les plans régional et international». Le chef de l'Etat avait tenu à rappeler que l'Armée algérienne est «une armée pacifique, mais défend ardemment l'Algérie et gare à quiconque oserait l'attaquer». Il avait souligné la nécessité d'unifier les rangs et de se tourner vers l'avenir et faire de la cohésion des enfants d'Algérie avec son armée une force unifiée capable de relever les défis. Forte de son peuple et de son armée, l'Algérie s'est lancée vers les perspectives d'édification des institutions de l'Etat tracées par le président de la République pour l'édification des institutions de l'Etat sur des bases solides, loin des soupçons et des insuffisances, ont affirmé de nombreux observateurs pour qui la consolidation du front interne constitue la seule et meilleure voie pour mettre en échec toutes les tentatives de déstabilisation du pays et les ingérences étrangères dans ses affaires internes. Il faut dire que face aux multiples tentatives de déstabilisation qui guettent le pays ces derniers temps, les forces de l'ANP, habituées à appréhender les risques et menaces venant de tous les coins de nos vastes frontières, sont prêtes à mettre en échec toutes ces tentatives et riposter à toutes menaces liées au terrorisme, au crime organisé et à la prolifération et la circulation des armes. L'Algérie a appris à compter sur ses propres moyens et cela fait d'elle l'un des pays les plus engagés dans la sécurité régionale dans un environnement à forte activité terroriste. A cet égard, la gravité de la situation dans les pays voisins a mis les frontières de l'Algérie dans une situation très préoccupante exigeant une grande vigilance de la part de l'ANP pour garantir la sécurité du pays et protéger l'intégrité du territoire national. Le contexte actuel est très compliqué suite aux conditions difficiles que traverse la région. Cela impose une vigilance permanente et un déploiement rigoureux et exige des éléments de l'ANP d'être omniprésents et sur tous les fronts à l'intérieur du pays pour faire face aux groupuscules terroristes résiduels ainsi que sur la bande frontalière. Récemment, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a prononcé une allocution à travers laquelle il a souligné que «les guerres modernes que connait le monde d'aujourd'hui sont totalement différentes des guerres précédentes, ce qui a amené l'Armée nationale populaire à porter une attention particulière à deux aspects vitaux, à savoir la dotation en matériels modernes et la formation d'une ressource humaine qualifiée».



En effet, dira-t-il, «nous assistons à des guerres qui évoluent à une vitesse effrénée, faisant de celui qui ne peut en suivre le rythme, ou s'y adapter sur les plans raisonnement, planification et virtuosité combative, une proie facile des ennemis et à la portée de leurs attaques et complots. En témoignent les multiples exemples vécus à travers le monde».

Partant de là, «nous étions et demeurons d'une conviction ferme que l'effort consenti dans le domaine de l'acquisition de différents types d'armements et de matériel moderne et à la pointe de la technologie ne saurait atteindre sa finalité s'il n'était pas mis entre des mains qualifiées, pouvant exploiter parfaitement ses capacités techniques et technologiques», a relevé le général d'armée, précisant que «c'est dans cette optique que s'inscrivent nos efforts lors des dernières années, afin de porter en permanence l'attention nécessaire à ces deux composantes interdépendantes, et de toujours veiller à ce que les personnels militaires accordent à cet aspect l'intérêt qu'il lui sied». Il a exhorté, dans ce sillage, les cadres de l'Ecole supérieure de Guerre à encourager les officiers stagiaires à enrichir en permanence leur capital de connaissance, aussi bien grâce à la lecture qu'à travers la valorisation de leurs expériences acquises sur le terrain. «L'attention que je vous exhorte à porter, particulièrement en tant que cadres de l'Ecole supérieure de Guerre, est de veiller à ce que les officiers stagiaires ne se contentent pas uniquement des cursus d'enseignement et de formation programmés, mais aient la ferme volonté d'enrichir leur capital de connaissances spécialisées et générales, aussi bien grâce à la lecture qu'à travers la valorisation des expériences acquises sur le terrain», a-t-il souligné. En effet, a-t-il ajouté, «la véritable école est celle de la vie professionnelle, qui inculquera aux cadres militaires supérieurs les qualités d'intelligence et de perspicacité, lors de la manipulation des armes, du matériel et des divers types d'équipements mis à disposition, notamment ceux engagés, récemment dans le corps de bataille, de manière à pouvoir s'adapter rapidement et efficacement aux nouvelles situations». Le général d'armée a également insisté sur l'importance de la volonté, de la persévérance pour la réussite, et de la force d'être convaincu de la victoire chez les futurs cadres de l'Armée nationale populaire. «Toutefois, le succès ne peut être réalisé sans une volonté et une détermination à toute épreuve. À ce titre, la volonté n'est pas celle de viser la victoire uniquement, mais d'avoir également la conviction absolue de pouvoir l'emporter», a-t-il affirmé. «Tel est le sens professionnel et patriotique pour lequel je me bats sans relâche, afin que les esprits et les cœurs de l'ensemble des personnels de l'ANP en soient imprégnés, et grâce auquel notre armée mènera à bien ses missions constitutionnelles et avec lequel le peuple algérien sera rassuré sur son présent et son avenir, quels que soient les défis à relever ou l'ampleur des enjeux à remporter». Il avait également mis en garde contre les organisations subversives qui mettent à profit les moyens technologiques développés à des fins d'espionnage et de subversion et tentent de créer des situations de crise et de chaos. Dans ce cadre, «les organisations subversives mettent à profit les moyens technologiques développés, considérés comme des armes dangereuses, à des fins d'espionnage et de subversion, qui ciblent particulièrement les systèmes informatiques des secteurs gouvernementaux sensibles, et ce, pour tenter de créer des situations de crise et de chaos et briser le lien étroit qui unit le peuple à ses institutions», a averti le chef d'état-major de l'ANP.

T. Benslimane

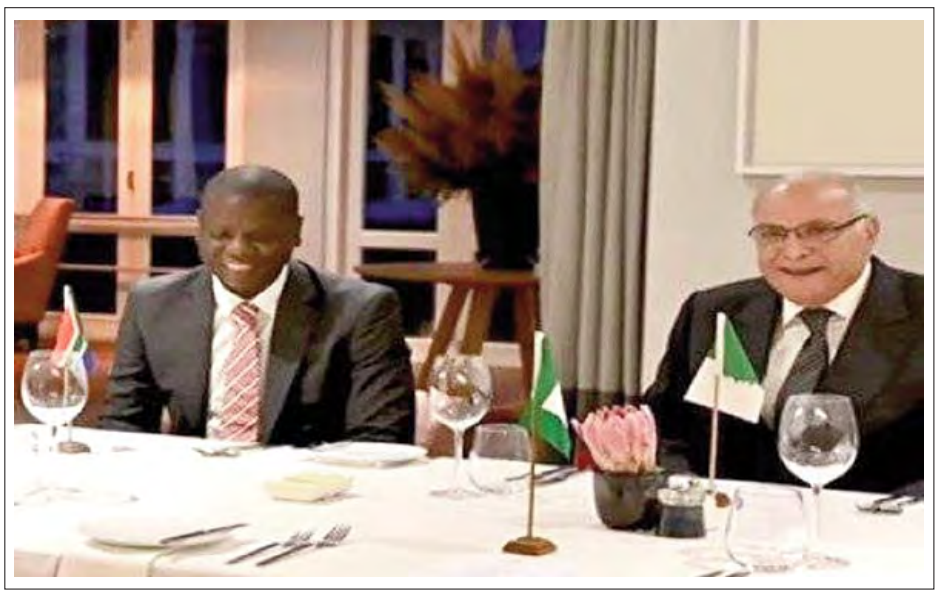
L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie.dz

ONU

L'Algérie attachée au droit international et au multilatéralisme

Dans ce sens, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, à Johannesburg, lors de la réunion ministérielle du G20, sous la présidence de l'Afrique du Sud, que l'Algérie est animée par une conviction profonde que le droit international, le multilatéralisme et les Nations unies sont les acquis les plus précieux réalisés par l'humanité au cours des huit dernières décennies, car étant des symboles de la civilisation qui ont vaincu le chaos, l'anarchie et l'absence de droit.

Pour le diplomate algérien, permettre les tentatives de saper cet héritage, le plus sacré et le plus important pour l'humanité tout entière «est le pire pari à faire et va à l'encontre de l'intérêt général». D'autant plus que nous assistons tous à des développements inquiétants engendrant l'instabilité et menaçant les fondements de l'ensemble du système international au moment où le monde s'apprête à célébrer le 80e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies (ONU). À l'évidence, dans le monde d'aujourd'hui, «nous sommes très préoccupés par la recrudescence du phénomène du mépris du droit international, voire de sa violation, notamment lorsqu'il s'agit des rapports entre les grandes puissances et les pays vulnérables», avait-il mis en garde. Le ministre des Affaires étrangères a également exprimé l'inquiétude de l'Algérie face à la tendance croissante à imposer la force au détriment du droit et à perpétuer les situations d'injustice flagrante en Palestine, au Sahara occidental et dans nombreuses régions du monde, notamment en Afrique. «Nous sommes préoccupés également par la propension croissante à affaiblir le système international multilatéral et à marginaliser le rôle vital des organisations mondiales, en particulier l'ONU». Raison pour laquelle, il a appelé le G20 à jouer le rôle de force motrice dans la réhabilitation du droit international, à revitaliser le multilatéralisme et à permettre à l'ONU de s'acquitter de son rôle essentiel et incontournable. Par ailleurs, et dans le cadre de sa participation, à Cascais (Portugal), à la 10e réunion ministérielle du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Attaf a affirmé que le monde vit aujourd'hui au rythme de «mutations d'une extrême gravité qui menacent de désintégrer le système des règles régissant les relations internationales contemporaines». L'autre inquiétude exprimée est celle de voir «s'imposer la logique du recours à la force et de son usage excessif comme une réalité incontournable dans plusieurs régions de notre planète et préparent la voie à la consécration de l'unilatéralisme et du repli sur soi comme méthode pour obtenir des acquis conjoncturels et faire face aux évolutions extérieures». Le ministre a cité, à titre d'exemple, «les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupation sioniste contre les Palestiniens et les Libanais. Idem pour les autres pays voisins de la Palestine qui sont également victimes de l'arrogance et de l'escalade tous azimuts de l'occupant sioniste».



Renforcer la coordination entre l'UA et l'ONU

Le ministre a souligné que ces mutations «confirment, une fois de plus, que le monde ne connaît pas de conflit des civilisations, comme certains veulent le faire croire». «Ce à quoi nous assistons est une lutte d'influence illégitime, une lutte pour l'hégémonie des puissants sur les faibles, mais aussi une lutte pour s'approprier les droits d'autrui et étouffer ses aspirations légitimes», a-t-il expliqué. «Alors que nous célébrons aujourd'hui la création, il y a deux décennies, de notre Forum, il nous incombe d'œuvrer à mettre en place des initiatives concrètes et audacieuses qui puissent, d'abord, appuyer l'ONU, au moment où certains veulent l'affaiblir et marginaliser son rôle vital, et, ensuite, servir le multilatéralisme, qui traverse crise après crise visant à le saper et à réduire son efficacité», a déclaré le ministre des AE. Il a mis l'accent, à cet effet, sur la nécessité de renforcer la coordination entre l'UA et l'ONU, estimant que «l'unité de position n'est pas un choix politique, mais un impératif stratégique», ce qui atteste du rôle plus que nécessaire de multilatéralisme. D'autant plus que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le multilatéralisme a contribué à éviter une nouvelle guerre mondiale, structuré les opérations de maintien de la paix et renforcé la coopération internationale, rappellent les spécialistes. Pour ces derniers, il s'agit de repenser la représentativité des acteurs mondiaux, d'articuler les dynamiques émergentes des différentes formes du multilatéralisme et des différents acteurs qui le composent.

N. I.

Commerce extérieur et promotion des exportations

Création d'une entreprise publique pour la gestion des zones franches



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a élaboré un projet de décret exécutif portant création d'une entreprise publique chargée de la gestion des zones franches qui seront lancées au niveau de certaines wilayas frontalières, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, Kamel Rezig, précisant que ce projet se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Rezig a précisé que «le secteur du Commerce extérieur s'attèle au parachèvement du cadre réglementaire relatif aux zones franches, à travers l'élaboration d'un projet de décret exécutif visant la création d'une entreprise publique pour la gestion de ces espaces», ajoutant que «ce texte est en cours d'étude et d'enrichissement au niveau du secrétariat général du gouvernement». Le ministre a ajouté, que ce texte permettra la création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) à même de garantir «une gestion organisée et efficace, offrant un environnement propice aux opérateurs économiques et aux exportateurs en particulier, dans le respect des obligations de service public». Ce cadre réglementaire est en cours de finalisation parallèlement à la réalisation des dernières étapes de la première zone franche commerciale en Algérie, prévue au niveau de la wilaya de Tindouf. Le projet d'aménagement de cette zone, supervisé par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), connaît «une avancée majeure», selon le ministre qui a précisé que sa réception interviendra au cours de l'année 2026, avant le lancement ultérieurement des autres zones franches prévues avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger.

3900 dossiers pour le remboursement des frais de transport international et de participation aux foires internationales

Répondant à une question sur l'exportation des produits agricoles, Rezig a affirmé que des résultats «positifs» ont été réalisés ces dernières années, se reflétant dans l'évolution du volume et de la valeur des exportations, l'élargissement de la base des exportateurs et la diversification des produits exportés. Dans ce contexte, il a souligné l'importance de la participation aux foires internationales pour faire la promotion des produits algériens et intégrer de nouveaux marchés, saluant l'importance du soutien aux exportateurs, à travers la prise en charge des frais de participation à ce genre de manifestations et d'une partie des frais logistiques et de transport, par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Présentant le bilan du FSPE pour l'année 2025, le ministre a fait savoir que son département ministériel a reçu, via la plateforme consacrée à cet effet, un total de 3900 dossiers pour le remboursement des frais de transport international et de participation aux foires internationales, dont 1757 ont été effectivement pris en charge, et 443 autres sont en cours de remboursement. Les dossiers restants bénéficieront du remboursement après la régularisation des réserves par leurs auteurs, a-t-il ajouté. Rezig a souligné que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le secteur des Finances et les différents acteurs économiques, à réévaluer le mode de gestion du Fonds, en prévision du passage vers des mécanismes de soutien «plus performants».

Ali O.

Hydraulique

Derbal annonce l'élaboration d'une stratégie globale pour faire face à l'envasement des barrages

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, jeudi à Alger, que le secteur a pris toutes les mesures en vue de résoudre la problématique de l'envasement des barrages, et ce, dans le cadre d'une stratégie nationale intégrée qui assure la continuité de l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par le vice-président de l'Assemblée, Toufik Guezout, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, ainsi que de membres du gouvernement, M. Derbal a précisé que les services de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) contrôlent le taux d'envasement de manière permanente, avec une organisation périodique de campagnes de reboisement sur les berges et les bassins-versants, dans le but de protéger les barrages de l'envasement. Répondant au député Ali Ben Sebgag, le ministre a fait savoir que les opérations de désenvasement menées ont concerné, dernièrement, trois barrages à Mascara, Biskra et M'sila, ayant permis le désenvasement de plus de 16 millions m³, en sus du lancement d'autres opérations au niveau des barrages de Khenchela, Skikda, Djorf Torba à Béchar, Merdja Sidi Abed à Relizane et Ghrib à Aïn Defla, afin de désenvaser plus de 30 millions de m³. Pour le ministre, les méthodes les plus efficaces pour nettoyer les barrages au niveau international sont celles qui utilisent des barges, soulignant que le secteur propose annuellement l'enregistrement des opérations de désenvasement des barrages afin de faire face à ce phénomène. Concernant une question du député Monder Bouden sur les mesures prises en vue de protéger le barrage de Beni Haroun de ce phénomène, Derbal a affirmé que le volume d'envasement dans ce barrage qui alimente six wilayas en eau potable et assure les eaux d'irrigation pour plus de 44 000 hectares de terres agricoles, est jugé «acceptable», selon les résultats des mesures et estimations. Pour ce qui est de la levée du gel sur les deux projets de traitement des eaux usées dans la wilaya de Tébessa, le ministre a répondu, à la question du député Messaoud Zerfaoui, que le secteur poursuit le travail, en coordination avec les services concernés, en vue d'examiner la possibilité de lever le gel sur ces deux projets, selon l'ordre des priorités nationales.



L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie.dz

NESDA

Plus de 3500 projets financés par l'agence en 2025

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) compte lancer, dans quelques semaines, un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne.

Lors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de membres du gouvernement, M. Ouadah a indiqué que le large réseau de développement de l'entrepreneuriat dont dispose la NESDA au niveau des universités et des centres de formation professionnelle (plus de 300 centres) ne couvre pas toutes les régions du pays, d'où le lancement prochain d'un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne. Ce centre numérique, qui entrera en service dans quelques semaines, permettra d'étendre la base des bénéficiaires du dispositif de la NESDA aux jeunes compétences dans les différentes régions du pays. Pour pouvoir bénéficier d'un financement pour la création d'une micro entreprise, la NESDA (ex-ANSEJ) exige de suivre une formation spéciale au niveau de l'un des centres de développement de l'entrepreneuriat créés par l'Agence après sa restructuration, dans le cadre d'une nouvelle vision axée sur une approche purement économique, a rappelé le ministre, expliquant que grâce au centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, les porteurs de projets pourront s'inscrire sur cette plateforme pour bénéficier d'une formation, avant le dépôt du dossier au niveau d'une des agences de wilaya les plus proches. En 2025, la NESDA a financé 3500 projets, a fait savoir M. Ouadah, soulignant que ce chiffre est appelé à augmenter progressivement, au regard de l'intérêt particulier que porte l'Etat à ce secteur sensible. L'Agence entend financer 10 000 à 15 000 micro-entreprises par an à partir de cette année (2026), a-t-il indiqué, mettant en avant, par ailleurs, l'importance des programmes lancés à la fin de l'année dernière, à savoir Al Tawteen et Small Business Hub, afin d'intégrer les micro-entreprises dans les chaînes de production. Concernant la problématique du foncier au niveau des micro-zones d'activités, le ministre a reconnu qu'il s'agit d'un véritable défi, précisant que son département ministériel a sollicité le ministère de l'Intérieur pour associer les directeurs des agences NESDA et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) aux commissions de sélection au niveau local, afin de donner aux porteurs de micro-projets relevant des deux agences davantage de chances d'accéder aux zones d'activités. S'agissant des startups, le ministre a fait savoir que leur nombre a dépassé les 13 000 à la fin de l'année 2025, contre moins de 200 en 2020, faisant état de près de 200 incubateurs d'affaires, dont plus de 100 implantés au sein des universités. Dans le même sillage, Ouadah a



affirmé que le ministère œuvre à accompagner l'évolution de l'écosystème des startups à travers les textes législatifs et la diversification des sources de financement, saluant les fonds d'investissement privés et étrangers qui ont manifesté leur confiance dans l'écosystème des startups en Algérie.

Commerce intérieur

Amel Abdellatif réaffirme l'engagement du secteur à promouvoir l'administration numérique et à simplifier les procédures



La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'engagement de son secteur à poursuivre la promotion de l'administration numérique et la simplification des procédures au profit des opérateurs économiques, en vue de renforcer la confiance dans les institutions de l'Etat et d'ancrer une économie nationale moderne. Lors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, Toufik Guezout, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Najiba Djilali, la ministre a expliqué que le secteur continuera, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à «œuvrer avec détermination et responsabilité à la promotion de l'administration numérique, à la simplification des procédures et à l'amélioration des conditions d'accueil des opérateurs économiques, en vue de renforcer la confiance dans les institutions de l'Etat et de consolider les fondements d'une économie nationale moderne, transparente et compétitive». Dans ce cadre, elle a mis en avant la transformation numérique que connaissent les administrations du secteur, en particulier le Centre national du registre de commerce (CNRC), qui a «fait des progrès considérables dans cette voie», à travers la mise en place d'un système électronique intégré via son portail «Sidjilcom», qui permet aux opérateurs économiques de bénéficier, en ligne, de la plupart des services du registre de commerce, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public. Elle a également évoqué le renforcement de la coordination institutionnelle entre le CNRC et la Direction générale des impôts (DGI), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), les Douanes et l'Office national des Statistique (ONS), ce qui a permis d'unifier les données économiques et d'accélérer le traitement des dossiers. Elle a aussi fait état d'un projet numérique en cours de réalisation visant à permettre aux opérateurs de déposer leurs dossiers auprès du CNRC sans avoir à se déplacer vers les différentes administrations concernées. De plus, l'intégration de la déclaration du bénéficiaire effectif dans le système numérique du secteur a contribué à la mise en place d'un registre économique national fondé sur la transparence et la rapidité de l'échange des données, tout en garantissant la protection des données à caractère personnel. Par ailleurs, en réponse à la question du député Mohamed Aziz concernant la réalisation d'un marché national de la datte dans la daïra de Tolga (wilaya de Biskra), la ministre a précisé que la réalisation d'un marché de gros permanent de la datte, des fruits et des légumes demeure un choix stratégique envisagée chaque fois que les conditions techniques et économiques nécessaires sont réunies, notamment dans les wilayas à vocation agricole et disposant de potentialités d'exportation. Elle a, dans ce cadre, rappelé l'existence de marchés saisonniers organisés durant les périodes de récolte, lesquels permettent de rapprocher le producteur du consommateur, soulignant l'importance des espaces commerciaux comme outil de régulation du marché national contribuant à l'amélioration des conditions de distribution et d'approvisionnement, en particulier dans les wilayas du Sud. Dans sa réponse, Mme Abdellatif a affirmé que son secteur accorde une importance particulière à la garantie de la disponibilité des produits, à la stabilité des prix et à l'amélioration de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire national, faisant état de la réalisation d'études en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour la mise en place de mécanismes permettant la commercialisation directe des produits agricoles du producteur au consommateur.

Automobile

Le 1er salon international «Mechanica Al Djazaïr» du 10 au 12 février à Oran

La première édition du salon international «Mechanica Al Djazair», dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, se tiendra du 10 au 12 février 2026 au Centre des conventions d'Oran. Organisé par l'agence «Eventrad», sous le haut patronage du ministère de l'Industrie, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Conseil de la rénovation économique, ainsi que la bourse de sous-traitance d'Oran, ce salon verra la participation d'acteurs de premier plan du secteur, notamment Stellantis Algérie, Cherry, Jetour, Tirsam et Emin-Auto, ainsi que de nombreuses entreprises spécialisées dans la fabrication de véhicules, les pièces automobiles et la sous-traitance industrielle. Des fabricants nationaux d'équipements et de composants, à l'image de Fabcom dans les batteries et Iris dans les pneus, seront également présents, illustrant la diversité et la structuration progressive des chaînes d'approvisionnement locales. Le salon se distingue par une forte représentation des producteurs de pièces détachées et des opérateurs de la sous-traitance industrielle, avec pour objectif de renforcer l'intégration industrielle et de promouvoir la production nationale, a-t-on fait savoir, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans la stratégie visant à réduire les importations, accroître le taux d'intégration locale et soutenir l'émergence d'un tissu industriel compétitif. «Organisé en collaboration avec des institutions nationales, le salon revêt une dimension institutionnelle marquée, traduisant l'intérêt des pouvoirs publics pour le développement de l'industrie automobile, considérée comme un secteur stratégique pour la diversification de l'économie nationale et l'attractivité de l'investissement».



Algérie - France

Ségolène Royal salue les avancées de l'Algérie et appelle à relancer le partenariat bilatéral

La présidente de l'Association France-Algérie (AFA), Ségolène Royal, a mis en avant, jeudi à Alger, l'évolution qu'a connue l'Algérie ces dernières années dans différents domaines, soulignant l'intérêt des deux pays à faire avancer le partenariat bilatéral et à construire des relations économiques «positives».

«A l'occasion de ma visite, j'ai pu rencontrer des entreprises, des startups, des jeunes en formation dans de grandes écoles, et me rendre compte, en effet, de l'évolution de l'Algérie, qui n'est plus la même que celle d'il y a dix ans, lorsque je suis venue précédemment en tant que ministre de l'Environnement en 2016», a affirmé Mme Royal lors d'une conférence de presse animée au quatrième jour de sa visite de travail en Algérie, à l'invitation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF). Dans ce contexte, la présidente de l'AFA a assuré que sa visite, qualifiée de «fructueuse» et de «réussie», lui a permis de constater l'évolution qu'a connue l'Algérie. A ce propos, Mme Royal a soutenu que «c'est à la France de se rendre compte que les choses avancent en Algérie. Et que si elle veut continuer à être dans ce partenariat, il faut qu'elle se bouge».

Dans le même esprit, elle a ajouté que «l'Algérie ne va pas attendre la France puisqu'elle a diversifié ses partenariats».

Affichant son optimisme, l'ancienne ministre française a assuré qu'elle espérait que «chacun prenne conscience de ses responsabilités et puisse avancer dans la bonne direction», rappelant que les relations économiques entre les deux pays ont été «quasiment suspendues depuis deux ans». La présidente de l'AFA a affirmé avoir constaté une réelle volonté, du côté algérien, de maintenir les relations économiques bilatérales, citant, notamment l'organisation patronale, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que les responsables de la CACI. Dans ce cadre, elle a assuré qu'elle rendra compte des résultats de sa visite en Algérie au président français, Emmanuel Macron, en vue de «l'inciter à agir et à faire les premiers gestes envers l'Algérie». De même, elle a fait état de son intention de saisir le président de l'organisation patronale française, le MEDEF, afin d'effectuer une visite en Algérie, précisant que «le président du CREA, Kamel Moula, est disposé à le recevoir pour renouer les contacts après deux ans de rupture». Pour la présidente de l'AFA, il convient également de procéder à «l'inventaire de tous les partenariats existants entre les deux pays, afin d'examiner ceux qui commencent à être ralentis et ceux qui n'ont pas pu se nouer». «Une fois que la question de la reconnaissance et de la mise à plat mémorielle sera traitée - ce qui peut intervenir rapidement dans un esprit d'humilité et de célérité- on tourne la page et on construit de nouveaux partenariats», a-t-elle souligné, assurant que «tous les atouts existent pour réussir une nouvelle relation et une nouvelle alliance» entre les deux pays. Par ailleurs, la présidente de l'AFA a appelé le président français à faire un geste de reconnaissance des crimes coloniaux commis par les autorités coloniales françaises en Algérie. «Ce serait tellement simple que la France fasse un geste de reconnaissance qui se traduirait formellement par la restitution des biens culturels, des archives, du canon d'Alger, des dépouilles qui se trouvent encore au Musée de l'Homme, afin qu'elles soient correctement inhumées, et, bien sûr, par l'ouverture du dossier des essais nucléaires dans le Sahara», a affirmé Mme Royal lors de cette conférence. A ce sujet, Mme Royal a estimé que sa visite en Algérie a déjà porté ses fruits, en permettant à certains dossiers en lien avec la mémoire d'avancer et de s'accélérer. Elle a évoqué, à ce propos, le vote par le Sénat français de la loi sur la restitution des biens culturels, après avoir traîné pendant deux ans, ainsi que l'adoption d'un amendement parlementaire portant sur l'ouverture des dossiers concernant les



essais nucléaires français dans le Sahara algérien. «C'est la première fois qu'un amendement parlementaire donne un délai de six mois au gouvernement pour communiquer toutes les informations sur les conséquences des essais nucléaires, parce qu'il subsiste encore des problèmes de santé publique. Je crois donc que les choses vont avancer», a-t-elle poursuivi.

«C'est à la France de faire le premier pas, parce que c'est la France qui a été la puissance coloniale.

Les autres puissances coloniales l'ont fait, d'autres pays l'ont fait, pourquoi pas nous ? Il faut le faire, c'est simple», a encore relevé l'ancienne ministre. Interrogée sur les réactions hostiles à son égard à la suite de ses positions, Mme Royal a estimé qu'elles ne relèvent pas d'un simple désaccord politique, mais d'une crainte face à la vérité historique et à la liberté de parole, ainsi que de la difficulté persistante du processus de réconciliation, notamment sur le plan mémoriel. Evoquant le cas du journaliste français Christophe Gleizes, emprisonné en Algérie, Mme Royal a salué la décision prise par le ministre de la Justice de lui permettre de lui rendre visite vendredi, ce journaliste étant détenu et condamné à sept ans de prison pour «apologie du terrorisme». «La visite à Christophe Gleizes est vraiment l'aboutissement d'une visite réussie, et c'est important comme signal», a-t-elle déclaré.

Moussa O.

Routes

Mobilisation d'importants moyens dans plusieurs wilayas pour faire face aux effets des intempéries

Les directions des travaux publics à travers les différentes wilayas touchées par les intempéries ont mené de nombreuses interventions, en mobilisant des moyens importants en coordination avec les autorités locales et les services concernés, afin de faire face aux effets de ces perturbations et assurer la fluidité de la circulation. Les directions de wilayas ont poursuivi «leurs efforts à travers l'ensemble des wilayas touchées par les intempéries, à travers des efforts intenses sur le terrain, en mobilisant des moyens humains et matériels importants, en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés, conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, pour faire face aux effets des intempéries et assurer la continuité du transport et la fluidité de la circulation». Dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, les équipes de maintenance ont poursuivi leurs interventions sur le réseau routier, notamment sur les routes nationales RN 76, 05, 103 et 106, ainsi que sur la route de wilaya N°42 nord, consistant en l'enlèvement des pierres tombées, le nettoyage de la chaussée des débris causés par le vent et la pluie, la réparation des panneaux de signalisation endommagés et le dégagement des canaux d'évacuation des eaux. Dans la wilaya de Tissemsilt, les services de la direction des travaux publics sont intervenus pour remédier aux effets d'un glissement de terrain sur la RN 14 reliant Tissemsilt à la frontière de la wilaya de Tiaret, sur une distance d'environ huit kilomètres, précisément au point kilométrique 117+500. Par ailleurs, dans la wilaya de Bouira, les équipes de maintenance sont intervenues à M'Chedallah, suite à des effondrements de terrain et des chutes de rochers sur la RN15 dans la commune d'Aghbalou, ainsi que sur la RN30 dans la commune de Saharidj, où les axes ont été sécurisés et entièrement rouverts à la circulation. Dans la wilaya de Batna, au niveau de la zone de Djenane Bouhafs dans la commune de Tigherghar, «un éboulement rocheux a été enregistré, jeudi matin, sur la RN87, entraînant une fermeture temporaire de la voie, avant l'intervention des services des travaux publics qui ont rouvert la route sans aucune perte humaine». La wilaya de Biskra a connu des interventions continues, notamment au niveau de la commune déléguée d'El Kantara, sur la RN3 au niveau du tronçon reliant Biskra à Batna, particulièrement à la sortie nord de la commune, où les pierres tombées ont été retirées et la circulation rétablie. A Relizane, les agents des services des travaux publics au niveau d'Ammi Moussa sont intervenus sur la RN 90, où les opérations de maintenance et de sécurisation du tronçon endommagé se poursuivent, appelant les usagers à faire preuve de vigilance.

Dans la wilaya de Médéa, à Ksar El Boukhari, des travaux de maintenance et l'installation de panneaux de signalisation verticale (portiques) ont été effectués sur l'autoroute Nord-Sud, dans le cadre du maintien de la disponibilité des équipements routiers et de l'amélioration des conditions de circulation. Dans la wilaya de Jijel, les équipes de maintenance sont intervenues sur plusieurs axes, notamment la RN27 et le Chemin de wilaya (CW) 40 dans la daïra de Sidi Maarouf, procédant à la remise en place des panneaux verticaux et au dégagement des débris causés par le vent, afin de garantir la sécurité des usagers et la continuité de la circulation. Dans la wilaya de Skikda, la direction des Travaux publics a procédé au dégagement des débris résultant d'effondrements de terrain sur le CW29, pour garantir le bon déroulement des transports et des déplacements.

A. A.

Tourisme

Meddahi : «Un intérêt particulier au développement de la thalassothérapie est accordé par le ministère de tutelle»



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé, jeudi à l'APN, que son département ministériel accordait un intérêt particulier au développement de l'activité de la thalassothérapie au niveau des wilayas côtières. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, Mme Meddahi indique que son secteur «accorde un intérêt particulier au développement de la thalassothérapie, notamment à travers l'octroi d'avantages aux centres spécialisés au niveau des wilayas côtières».

Renforcement du parc thermal national par de nouveaux projets

Evoquant la stratégie de développement du thermalisme, Mme Meddahi fait état de l'élaboration d'un «programme d'action donnant la priorité au marché national à l'effet de soutenir la croissance du tourisme domestique et de développer les expertises et compétences nationales», relevant «le renforcement du parc thermal national par de nouveaux projets dans les wilayas d'Alger, Oran, Souk Ahras, Biskra et Mila». Par ailleurs, et dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'ensemble des secteurs, Houria Meddahi évoque «la réalisation de plusieurs opérations, notamment la simplification des procédures administratives via des portails électroniques». Elle Meddahi cite, dans ce cadre, «la numérisation des circuits touristiques et la généralisation du paiement électronique au niveau des établissements hôteliers et des agences de voyage», parallèlement au lancement d'une plateforme dédiée aux services numériques pour les artisans et au suivi de la gestion des activités de l'artisanat. A une question sur les efforts de promotion du tourisme dans la wilaya d'El Menéa, Mme Meddahi fait observer que cette région «est une destination touristique par excellence, grâce à ses grands atouts», insistant sur «l'élaboration d'une stratégie intégrée à cet effet, basée sur la valorisation du tourisme naturel, culturel et exploratoire, avec la création de nouveaux circuits dans ces domaines». Et d'ajouter que la wilaya d'El Menéa a été «intégrée au portail électronique des circuits touristiques algériens, en concrétisation du plan d'action du gouvernement dans son volet relatif à la transformation numérique».

Hadj M.

Vents violents à Alger

Plus de 300 interventions de la Conservation des forêts de la wilaya

La Conservation des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a enregistré plus de 300 interventions suite aux vents violents enregistrés durant les dernières 24 heures.



A ce propos, la directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Sabrina Hakkar, a précisé dans une déclaration que ces interventions ont consisté en «la neutralisation et l'élagage des arbres représentant un danger pour les citoyens et leurs biens, ou entravant le trafic routier». Elle a aussi fait savoir qu'une «cellule de veille» a été mise en place, en application des instructions du ministre wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à travers la mobilisation de tous les moyens pour assurer le suivi de la situation et l'efficacité des interventions sur le terrain. Elle a également rappelé le «plan d'urgence» mis en place par la Conservation, qui prévoit la réception des appels des citoyens via le numéro vert **1070**, 24h/24, outre le déploiement étudié des brigades d'intervention par roulement et la garantie de patrouilles de reconnaissance à travers le territoire de la wilaya.
Par ailleurs, la Conservation a diffusé des spots de sensibilisation sur ses réseaux sociaux afin d'appeler les citoyens à «éviter de se rendre dans les forêts durant cette période de vents violents, car cela comporte des risques pour leur vie», a ajouté Mme Hakkar.

Houda H.

Bouira

La Gendarmerie nationale poursuit ses efforts pour rouvrir les routes obstruées par la neige

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) poursuivaient jeudi leurs efforts pour rouvrir les routes obstruées suite à d'importantes chutes de neige dans la wilaya de Bouira, où des automobilistes se sont retrouvés bloqués. Les unités du groupement territorial de la GN de Bouira ont rouvert à la circulation «la route nationale RN33, reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou, fortement enneigée, en coordination avec la direction des Travaux publics», a expliqué la même source, ajoutant que d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour sensibiliser les conducteurs aux risques des accidents de la route, notamment durant les intempéries. Les mêmes services ont également «donné des consignes pour assurer une circulation fluide et sans accident, et ont conseillé aux familles d'éviter de s'attarder dans les zones montagneuses le soir, en particulier pendant les chutes de neige».
Les unités de la GN de la wilaya restent, par ailleurs, «mobilisées et prêtes à intervenir afin de faciliter la circulation sur l'ensemble de leur territoire de compétence» et invitent tous les citoyens à «appeler via le numéro vert **1055** pour tout signalement ou demande de renseignements».

Cnas de Médéa

Distribution des premières cartes électroniques à des non assurés

Les premières cartes électroniques permettant l'accès gratuit aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale, ont été remises, mercredi à Médéa, dans le cadre du renforcement de la solidarité nationale. La remise de ces cartes électroniques s'est déroulée au siège de la direction locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en présence des associations de malades conventionnés à cette dernière, de représentants du syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), des directeurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de l'Action sociale et de la solidarité, et de la santé. Intervenant à l'occasion, le directeur de la Cnas à Médéa, Abdelmoumen Djelloute, a indiqué que cette mesure «consacre le droit des personnes démunies non assurées et les enfants mineurs sous leur tutelle, aux médicaments», ajoutant que le but de l'opération est «la généralisation de la couverture sociale à l'ensemble des couches de la société». Le directeur du travail de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Lamine Zitouni, a estimé, pour sa part, que ce nouveau dispositif vise à «renforcer la solidarité nationale», ajoutant que la distribution des premières cartes électroniques «représente le début effectif de la prise en charge sociale de cette catégorie de citoyens».
De son côté, le directeur de l'Action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia, a révélé qu'une commission a été installée au niveau de la direction avec pour mission de traiter les demandes émanant des citoyens non assurés qui veulent bénéficier de la carte électronique. «Le traitement des demandes en vue de bénéficier de cette carte, se fait en coordination entre les services des secteurs de la Solidarité nationale et de la Sécurité sociale, après le dépôt d'un dossier administratif et médical auprès du service des affaires sociales de la commune de résidence», a rappelé le directeur de la Cnas. M. Djelloute a précisé que les dossiers reçus par les services de la commune sont transmis à la commission de wilaya pour examen, avant d'être envoyés, en cas de validation, à la Cnas pour l'octroi de la carte électronique au concerné.
A noter, les services de la Cnas mènent actuellement une campagne d'information autour de cette carte au niveau de ses structures et des établissements sanitaires de la wilaya pour expliquer aux citoyens concernés les procédures à suivre pour en bénéficier.

Abdellah Bayadha

Campagne d'information sur la carte électronique pour les démunis non assurés sociaux

Une caravane d'information destinée aux zones reculées de la wilaya de Béjaïa sur la nouvelle carte électronique permettant aux démunis non assurés sociaux de bénéficier de la gratuité des médicaments, a été lancée, lundi. Cette caravane, qui consiste en la mise en place d'un guichet itinérant des services de la Cnas, est organisée en coordination avec le secteur de l'Action sociale et de la solidarité, ainsi que les cellules de l'Agence de développement social (ADS), a indiqué, Tayeb Chilla, chargé de la communication à la Cnas de Béjaïa. Le guichet itinérant a sillonné, lundi, la région de Bordj Mira, dans la commune de Taskriout, à l'est de la wilaya, puis s'est rendu, mardi et mercredi, à Boudjellil et Barbacha, deux communes situées respectivement au sud et au sud-ouest de Béjaïa, a ajouté M. Chilla. Le chargé de la communication a affirmé que l'objectif de cette caravane était de sensibiliser la population, notamment la catégorie des démunis non assurés sociaux, à l'intérêt de cette carte électrique qui leur permettra d'accéder gratuitement aux médicaments. Le choix d'un guichet itinérant à travers ces zones reculées a été fait dans le but de toucher un maximum de personnes concernées par cette nouvelle mesure, qui leur assurera une meilleure prise en charge médicale. Par ailleurs, la Cnas poursuit sa campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2025), le paiement électronique et le prélèvement automatique de la cotisation de la sécurité sociale au profit des différents employeurs de la wilaya. Une rencontre avec les banques est prévue pour aujourd'hui au niveau du siège de l'Agence locale, à Iheddaden, chef-lieu de la wilaya, et une autre rencontre avec les administrations est prévue jeudi prochain.

Blida

La polyclinique de Bougara renforcée par des équipements modernes

La polyclinique Ahmed-Ayad de Bougara (à l'est de Blida), relevant de l'Etablissement public de santé de proximité de Larbaa, a été renforcée par un nouvel appareil de radiologie numérique ainsi que d'une ambulance médicalisée. Cette dotation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires, le nouvel équipement permettant d'obtenir des images médicales numériques précises, facilitant le diagnostic, accélérant la prise en charge des patients et améliorant l'archivage des données médicales. Son acquisition permettra également d'éviter aux malades des déplacements vers d'autres structures pour les examens radiologiques. La même polyclinique a, par ailleurs, été équipée d'un stabilisateur et régulateur de tension électrique afin de protéger les équipements médicaux des risques de coupures de courant, et d'assurer la continuité du service. D'autre part, l'établissement sanitaire a bénéficié d'une deuxième ambulance médicalisée, destinée à renforcer la prise en charge des patients. Ces acquis s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à consolider les services de santé de proximité et à rapprocher les soins du citoyen, de manière à répondre aux préoccupations de la population locale et à améliorer les conditions de prise en charge médicale.

Boumerdès

Près de 490 opérations d'exportation hors hydrocarbures enregistrées en 2024 et 2025

La wilaya de Boumerdès a enregistré un saut qualitatif dans le nombre d'opérations d'exportation de divers matériaux et produits hors hydrocarbures au cours des deux dernières années, estimées à près de 490 opérations. Ces opérations ont été enregistrées entre 2024 et 2025 et se sont déroulées dans de «bonnes conditions organisationnelles», a indiqué la wali, Fouzia Naâma, à l'issue d'une visite de terrain dans plusieurs communes pour le suivi et l'inspection de l'état d'avancement des projets de développement. Elle a ajouté que 60 opérateurs et entreprises ont procédé à l'exportation de divers produits. Selon le directeur de l'Industrie, Hocine Hammal, les principaux produits exportés dans le cadre de ces opérations sont les huiles utilisées dans différents domaines, les fils de cuivre, les détergents ménagers, les produits cosmétiques, les denrées alimentaires ainsi que les matériaux en bois et en fer. Le même responsable a ajouté que ces produits ont été exportés vers plusieurs pays, dont l'Italie, la Turquie, Malte, la Belgique, les Pays-Bas, la Libye, la Mauritanie, la Tunisie, le Sénégal, le Ghana, la Guinée, entre autres.

Université d'El Tarf

Lancement d'un accélérateur pour accompagner les porteurs de projets innovants

L'Université Chadli-Bendjedid d'El Tarf vient de lancer son accélérateur d'entreprises universitaires afin de soutenir et d'accompagner les étudiants et les chercheurs porteurs de projets innovants.

Le directeur-adjoint de l'Université, chargé des relations extérieures, Sofiane Sassi, a précisé que cette nouvelle structure «créera un environnement entrepreneurial propice aux idées innovantes et soutiendra les porteurs de projets innovants et les gérants de petites et moyennes entreprises émergentes pour leur faire franchir un palier». L'accélérateur offrira des programmes d'encadrement et de formation spécialisée, ainsi que des sessions de conseil et d'accompagnement des premières étapes des projets, en facilitant les démarches administratives et en familiarisant les étudiants avec les différents mécanismes de soutien et de financement, a ajouté M. Sassi. Ces mesures permettront de transformer les idées innovantes en projets d'entreprises émergentes réalisables, contribuant ainsi à la création d'emplois et au renforcement du développement économique local, tout en stimulant l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire.
Le lancement de cet accélérateur s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'Université sur l'environnement économique et social, et de l'ancrage de la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'Université, en harmonie avec les orientations nationales visant à encourager les jeunes à innover et à contribuer au développement durable.



Programme de plantation de près de 124 000 arbres

Un programme portant sur la plantation de 123 900 arbres sera mis en œuvre dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre de la campagne nationale de reboisement. Les plants en question seront mis en terre à partir du 14 février prochain dans 21 sites forestiers situés dans 17 communes de la wilaya d'El Tarf. Dans ce contexte, des pins maritimes, des pins d'Alep, des caroubiers, de l'eucalyptus, des cyprès, des chênes-lièges et des ormes seront plantés sur une superficie de l'ordre de 103 hectares (ha), selon le même responsable qui a ajouté que cette campagne contribuera à intensifier et à renforcer le couvert végétal dans des zones ayant été précédemment touchées par des incendies de forêt, ainsi qu'à embellir l'environnement et à promouvoir une culture de préservation de l'environnement dans les rangs des citoyens. Pour rappel, la campagne de reboisement de l'année 2025 avait vu la plantation, dans cette wilaya, de 222 927 arbres dans différentes zones forestières. La Conservation des forêts de cette wilaya frontalière dispose de quatre pépinières agréées pour la production de différents plants, situées dans les zones de Tonga, dans la commune de Souarakh, d'Oum Laâkareb, dans la commune de Boutheldja, de Chihani (commune éponyme) et d'El Righia, dans la commune de Berrihane. Les forêts, formées essentiellement de chênes-lièges, de hêtres, d'eucalyptus et de différents types de pins, couvrent, dans la wilaya d'El Tarf, une superficie de 179 000 ha, soit 62% de la superficie totale de la wilaya.

Mancer T.

Mila

Le taux de remplissage du barrage de Beni Haroun dépasse 94 %

Le taux de remplissage du barrage de Beni Haroun dans la wilaya de Mila atteint actuellement 94,5%, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'Hydraulique.
Le chef du service de mobilisation des ressources hydriques de cette direction, Amar Belghemrani, a précisé que le volume accueilli actuellement par ce barrage est estimé à 832 millions m³ qui représentent un taux de remplissage de 94,5% de sa capacité maximale évaluée à près d'un milliard m³.
Ce barrage a recueilli durant la période allant du début du mois de janvier à mercredi un volume d'eau «important» estimé à 44 millions m³ suite aux précipitations de pluies et de neige tombées sur la wilaya de Mila et les wilayas voisines dont les cours d'eau finissent leur course dans le bassin versant de cet ouvrage hydraulique portant son volume d'eau emmagasiné de 788 millions m³ la fin décembre passé à 832 millions m³ actuellement. Les précipitations de pluies qui continuent de s'abattre devront accroître davantage le volume d'eau de ce barrage géant et même dépasser sa capacité globale. Le barrage de Beni Haroun alimente en eau potable les wilayas de Jijel, de Constantine, de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Khenchela et de Mila et irrigue les terres agricoles des deux périmètres agricoles de Chemora (Batna) et de Teleghma (Mila), rappelle-t-on.

Batna

Plus de 144 millions de dinars pour renforcer le développement de la commune de N'gaous en 2026

Une enveloppe financière de plus de 144 millions de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2026, à la réalisation de projets destinés à renforcer l'effort de développement dans la commune de N'gaous (95 km au sud-ouest de Batna), a indiqué, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Saâdane Djenane. Cette enveloppe, puisée des programmes d'appui au développement social et économique des communes, du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ainsi que du budget communal, financera de nombreux «projets vitaux en relation avec la vie quotidienne des citoyens». Des travaux d'entretien, de réhabilitation et de revêtement de routes, dans plusieurs cités de la ville de N'gaous, financés à hauteur de 82 millions de dinars, seront menés dans ce cadre par des entreprises devant être désignées après finalisation des procédures administratives, a ajouté M. Djenane.
Le président d'APC a également fait part de la réalisation, projetée pour 2026, d'une route reliant N'gaous à la commune de Gosbat sur une distance de 3,5 km grâce à un investissement public de 62,6 millions de dinars prélevé du budget de la wilaya. De nombreuses cités et quartiers de N'gaous feront «prochainement» l'objet d'une vaste opération portant sur l'extension du réseau d'assainissement pour un montant total de 35,2 millions de dinars.
M. Djenane a affirmé que la commune de N'gaous, dont la population dépasse les 33 600 âmes, est parvenue à «concrétiser tous les projets de développement dont elle a bénéficié en 2025», avant de souligner que la valorisation, à 100 %, de tous les biens de la commune a permis d'augmenter les revenus de cette collectivité locale et de contribuer au financement de nombreux projets à même de répondre aux attentes des habitants.

Campagne labours-semailles à Souk Ahras

Plus de 120 000 quintaux de semences mis à la disposition des céréaliculteurs

Pas moins de 123 000 quintaux (qx) de semences ont été mis à la disposition des céréaliculteurs de la wilaya de Souk Ahras au titre de la campagne agricole 2025-2026, a-t-on appris auprès du directeur de la (CCLS), Adlane Yahiaoui. Cette quantité de semences représente plus de 77 400 qx de semences de blé dur, 29 200 qx de semences de blé tendre et 16 100 qx de semences d'orge. De plus, 117 qx de semences de pois chiches et 57 qx de semences de lentilles ont été fournis aux agriculteurs. La CCLS de Souk Ahras qui approvisionne également plusieurs wilayas voisines, a fourni plus de 33 000 qx d'engrais, dont 25 000 qx d'engrais de profondeur et plus de 8000 qx d'engrais de couverture.
Pour sa part, le directeur des Services agricoles (DSA), Abdelhakim Aïssat, a indiqué que la campagne labours-semailles, menée sur environ 135 000 hectares (ha) (dont 73 600 ha dédiés au blé tendre), est «achevée à plus de 90%».

Khenchela

Lancement des travaux d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières ont été lancés dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, le conservateur des forêts, Bachir Bahri. «Des travaux portant sur l'ouverture de 37 km de pistes forestières et sur l'aménagement de cinquante autres kilomètres viennent d'être lancés dans quatre communes», précisant qu'il s'agit de travaux d'aménagement de vingt kilomètres de pistes forestières dans la commune de M'sara et de trente kilomètres dans les communes de Bouhmama, de Chelia et de Yabous, ainsi que de l'ouverture de pistes forestières sur quinze kilomètres dans la commune de M'sara, dix kilomètres dans la commune de Bouhmama, sept kilomètres dans la commune de Chelia et cinq kilomètres dans la commune de Yabous. M. Bahri a également fait savoir que la Conservation des forêts a récemment lancé plusieurs projets portant sur la réalisation de tranchées pare-feu sur une superficie de 1100 hectares dans les massifs forestiers des daïras d'El Hamma, de Kaïs et de Bouhmama. Le conservateur des forêts a rappelé, en conclusion que l'ouverture et l'aménagement de pistes à l'intérieur des espaces forestiers permettent les déplacements des agents forestiers chargés de surveiller le couvert végétal, constituent un accès pour les adeptes du tourisme de montagne et facilitent l'intervention des éléments de la Protection civile en cas d'incendie.

Illizi

Plusieurs projets en concrétisation dans la commune d'In Amenas

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en concrétisation dans la commune d'In Amenas, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Ces projets ayant fait l'objet d'une inspection des autorités de la wilaya portent sur la réalisation de deux établissements scolaires moyens au niveau des cités El-Wiam et des 500 logements, susceptibles de renforcer les structures pédagogiques et améliorer les conditions de scolarisation.
Il est également procédé à la réalisation d'aménagements urbains dans les cités des 80 logements, des 200 logements ruraux à la cité El-Wiam et de 200 autres logements ruraux au niveau du plan d'occupation du sol (POS-5), ainsi qu'au niveau du lotissements de 150 lots de terrain. S'agissant des infrastructures de base, il est fait état de l'inspection par le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, du projet de réparation des dégâts engendrés par les intempéries au niveau de la route à double voies menant à l'aéroport, dont les travaux connaissent un bon rythme d'avancement.
Le chef de l'exécutif a inspecté également le projet d'une mosquée, lancé le projet d'une tribune de 500 places au stade communal d'In Amenas, avant de visiter la salle de cinéma. Concernant ce dernier projet, le wali a instruit les responsables concernés à transférer la gestion ce cette structure des services de la commune à ceux du secteur de la Culture, pour une meilleure exploitation.

Gagâa F.



Djanet

Introduction de 5 nouvelles spécialités de formation professionnelle

Cinq nouvelles spécialités de formation seront ouvertes au titre de la nouvelle rentrée de formation, session de février 2026, dans la wilaya de Djanet dans le but de répondre aux exigences du marché de l'emploi local. Venant étoffer la nomenclature de formation, ces spécialités consistent en la formation en hygiène et sécurité d'entreprises, gestion des stocks, menuiserie-aluminium, plasturgie et création de sites web, et ce, afin de diversifier les offres de formation et répondre aux vœux des postulants à la formation aux métiers, a détaillé le DFEP, Brahim Moussaoui.
Pas moins de 445 places pédagogiques ont été retenues pour cette rentrée professionnelle, répartis entre la formation résidentielle (30 postes), l'apprentissage (65), la formation passerelle (25), les cours du soir (60), la formation qualifiante (110) et la formation des bénéficiaires de l'allocation de chômage (75). S'agissant de l'approche sociale du secteur, les offres de formation proposent en formation qualifiante en cours du soir (30 postes), en milieu rural (40) et la formation de la femme au foyer (10). De plus, 33 spécialités de formation professionnelle seront assurées au niveau de trois établissements, dont 11 spécialités au niveau de l'institut spécialisé de la formation professionnelle Brahim-Bekedda, treize au Centre de formation professionnelle de la commune de Djanet et neuf autres spécialités au Centre de formation de la commune de Bordj El Haouès. Le secteur entend, à travers ces spécialités de formation, renforcer les opportunités d'insertion professionnelle des jeunes pour répondre aux besoins du marché de l'emploi dans la wilaya.

El Menéa - Hassi El Gara

Plus de 530 foyers raccordés au réseau e gaz

Un total de 533 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers les communes d'El Menéa et Hassi El Gara (wilaya d'El Menéa), selon un communiqué publié, jeudi par cellule de communication de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'Etat visant à généraliser l'accès au réseau de gaz naturel, ainsi que dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dans sa deuxième phase.
Dans la commune d'El Menéa, l'opération a ciblé les quartiers de Tin-Bouzid, El Gramena, Ouled Aïcha, Hadeb Ben-Arfa et Belbachir, et dans la commune de Hassi El Gara ceux de Hamidat, Diar El Reg, El Wajda El Ogua. Ce projet, d'un coût de 53 millions de dinars, a permis le raccordement de 53 foyers au réseau de gaz long de 18,6 km.
L'opération intervient au titre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la consolidation du développement local, selon la direction de distribution Sonelgaz d'El Menéa, qui s'engage à poursuivre, en coordination avec les autorités locales, ses efforts visant à étendre le réseau de gaz naturel de sorte à répondre aux besoins de la population dans les différentes communes de la wilaya.

Hadj M.

El Oued

70 enfants bénéficient de consultations et opérations ophtalmologiques

Soixante enfants de la wilaya d'El Oued ont bénéficié de consultations et interventions chirurgicales ophtalmologiques, dans le cadre d'une campagne médicale initiée par le mouvement associatif. Organisée par l'association caritative «Sawaid El-Ihsane», en coordination avec l'établissement hospitalier d'ophtalmologie d'El Oued, cette campagne vise à offrir des prestations médicales spécialisées aux enfants atteints de strabisme, a indiqué le responsable de l'initiative, Dr Saïd Khelif. Cette campagne médicale, qui a ciblé dans une première phase les enfants scolarisés et sera ensuite élargie à d'autres catégories sociales, a permis d'effectuer 10 interventions chirurgicales, tandis que les autres enfants ont bénéficié de corrections et d'amélioration visuelles.
Les interventions ont été menées, durant trois jours, par l'ophtalmologue, Pr Sadek Mohamed, avec l'appui d'un staff paramédical de l'hôpital ophtalmologique d'El Oued. Le programme de cette campagne, pour laquelle ont été mobilisés les moyens humains et matériels nécessaires, a comporté également une session de formation sur la correction du strabisme au profit de plus d'une dizaine d'ophtalmologues de l'établissement hospitalier ophtalmologique d'El Oued.

Tindouf

10 000 opérations de transfert au réseau de fibre optique réalisées en 2025

La wilaya de Tindouf a enregistré, au cours de l'année 2025, la réalisation de près de 10 000 opérations de transfert des lignes téléphoniques vers le réseau de la fibre optique, dans le cadre du programme de modernisation du secteur des télécommunications et d'amélioration de la qualité du service public, a indiqué le chef d'Algérie Télécom à Tindouf, Mahmoud Nouidjem. Ces opérations ont concerné la modernisation d'au moins 3912 lignes téléphoniques au niveau des nouveaux quartiers, notamment El-Wifaq, El-Wiam et El-Hikma, ainsi que d'autres quartiers, dans le but de répondre à la demande croissante en services de téléphonie et d'Internet à haut débit. S'agissant des projets destinés aux zones isolées, M. Nouidjem a indiqué que le programme de l'année en cours prévoit la mise à niveau du réseau dans plusieurs régions, dont Oum El Assel, Hassi Khabbi, Hassi Mounir, Chenachen et Fort Lotfi, avec la programmation de 2892 opérations de conversion des lignes en cuivre vers la fibre optique. Lancés en début d'année, ces projets sont actuellement en cours de réalisation. Il a également révélé qu'un autre programme vise la modernisation de 1828 lignes au niveau du quartier El-Hikma, soulignant que les études de réalisation de réseaux de fibre optique accompagnent le développement urbain que connaît la wilaya. A ce titre, le raccordement des nouveaux quartiers à ces réseaux est intégré dans les études préalables afin de garantir aux citoyens des services d'Internet et de téléphonie de haute qualité.

Adrar

Six nouveaux séchoirs à maïs pour la wilaya et ouverture de centres de stockage de proximité

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé, jeudi dans un communiqué, qu'il a été décidé de doter «de toute urgence» la wilaya d'Adrar de six nouveaux séchoirs à maïs, actuellement en cours de mise en service, et ce, après avoir constaté l'arrêt de quatre des huit séchoirs en raison de défaillances techniques. Le ministère a également annoncé l'ouverture de trois centres de stockage de maïs de proximité pour réduire les délais de transport, ainsi que le renforcement du parc de transport avec 36 camions supplémentaires. Le ministère a précisé que ces mesures visent à accompagner les agriculteurs qui ont investi dans la filière du maïs et à les protéger contre les éventuelles pertes qui pourraient résulter d'un retard dans les opérations de séchage.

Kadiro Frih

L'Unesco tranche

Le caftan, le quat et le lhef reconnus comme patrimoine algérien

L'Unesco a officiellement inscrit le caftan, le quat et le lhef comme éléments du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie. L'Unesco vient officiellement de trancher en faveur de l'Algérie : le caftan, le quat et le lhef sont désormais officiellement inscrits comme éléments clés de son patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette reconnaissance internationale consacre l'identité algérienne de ces pièces vestimentaires historiques. Lors de sa 20e session organisée à New Delhi, et suite à la polémique qui a éclaté autour du caftan, la Commission intergouvernementale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a confirmé, de manière explicite et sans équivoque, la primauté de l'inscription du caftan par l'Algérie en tant que composante essentielle de son riche patrimoine culturel. Désormais, cette tenue traditionnelle ainsi que deux autres pièces emblématiques intègrent officiellement le patrimoine vestimentaire du Grand Est algérien reconnu par l'Unesco. Dans une nouvelle mise à jour, publiée sur son site officiel, l'Unesco a répondu favorablement à la demande de modification portée par l'Algérie. En effet, l'organisation internationale a officiellement élargi la dénomination de l'élément inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité. Initialement centré sur la melehfa et la gandoura, le dossier inscrit sur la liste représentative s'intitule désormais de manière exhaustive : «Le costume féminin de cérémonies dans le Grand Est de l'Algérie : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la gandoura, de la melehfa, du caftan, du quat et du lhef». Cette mise à jour (décision 20.COM 9) confirme que le caftan, le quat et le lhef sont des composantes indissociables du patrimoine vestimentaire algérien. Elle consacre non seulement le vêtement en lui-même, mais surtout le génie des artisans, les techniques de broderie et les rituels sociaux qui les entourent.



Arts - Lettres

La composition et le fonctionnement de la Commission spécialisée de l'aide aux arts et aux lettres fixés par décret exécutif

Le décret exécutif N°26-73, fixant la composition et le fonctionnement de la Commission spécialisée de l'aide aux arts et aux lettres, ainsi que les conditions et les modalités de son attribution, a été publié au Journal officiel (N°06). Composé de six chapitres et de 32 articles, ce décret exécutif, signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, établit le cadre juridique général de l'aide publique aux arts et aux lettres en Algérie et organise les modalités de soutien aux activités artistiques et littéraires à travers un dispositif institutionnel placé sous l'autorité du ministère de la Culture et des Arts. Le décret stipule que l'aide est destinée aux personnes physiques de nationalité algérienne ainsi qu'aux personnes morales de droit algérien actives dans les domaines des arts et des lettres. Cette aide s'inscrit dans les programmes du ministère et couvre la création artistique qui inclut notamment, le théâtre, la musique, la danse, les arts visuels, les spectacles, les expositions, les événements culturels, la recherche artistique, les ateliers et résidences, ainsi que la promotion des œuvres algériennes à l'étranger. La création littéraire, deuxième axe principal couvert par cette aide, concerne, elle, l'écriture, l'édition, l'impression, la traduction, l'achat de droits, les publications périodiques et la bande dessinée, ainsi que la participation aux salons du livre et l'organisation d'activités littéraires. La gestion de l'aide est confiée à une commission spécialisée de 13 membres : neuf experts des arts et des lettres, trois représentants du ministère et le directeur du Centre national du livre (CNL), nommés pour un mandat d'une année renouvelable une seule fois et se devant de justifier d'une expérience avérée, jouir de leurs droits civils et respecter les principes d'indépendance, de neutralité, de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêts.
Le décret exécutif précise que la commission fonctionne, selon un règlement intérieur approuvé par la ministre de la Culture et des Arts. Ladite commission examine les dossiers déposés auprès du ministère, évalue les projets, selon des critères artistiques, littéraires, techniques et socioculturels, puis rend un avis motivé transmis à la ministre, seule habilitée à décider de l'attribution de l'aide, laissant aux demandeurs la possibilité d'introduire un recours en cas de refus. Le décret indique également que l'aide est réservée à des projets nouveaux, précisant que les candidats ayant déjà bénéficié d'un soutien public sans réaliser leur projet en seront exclus et que l'attribution de cette aide donne lieu à une convention fixant les engagements, les modalités de versement, de suivi, de contrôle et les délais d'exécution, ajoutant que les fonds, incessibles, seront versés sur un compte spécial au nom du bénéficiaire. L'utilisation des fonds est soumise à un contrôle, selon les dispositions de ce décret, qui stipule également qu'en cas de manquement, la ministre eut prononcé l'exclusion, la suspension ou l'annulation de l'aide, ainsi que le remboursement des sommes.

M. Taous

Algérie Chine

Spectacle musical et artistique à Alger à l'occasion de la fête du printemps chinois



L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli, mercredi, un spectacle musical et artistique, à l'occasion de la fête du printemps chinois, célébrant le Nouvel An. Le spectacle s'est déroulé en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, ainsi que d'un large public de tous âges, qui a pu apprécier, pendant près de deux heures, des pièces musicales traditionnelles et des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire chinois, exécutés par la troupe de Gansu. A cette occasion, Mme Bendouda a indiqué que la présentation de ce spectacle en Algérie «témoigne de la profondeur des relations unissant l'Algérie et la Chine, lesquelles sont fondées sur l'amitié, le respect mutuel et la coopération constructive dans les domaines politique, économique et culturel».
Le public a ainsi assisté à des prestations de haut niveau présentées par la troupe de Gansu, reconnue pour son engagement dans la préservation du patrimoine musical et artistique authentique de la Chine. Le spectacle a été marqué par des pièces musicales traditionnelles interprétées à l'aide d'instruments chinois ancestraux, ainsi que des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel chinois. La fête du printemps chinois, également connue sous le nom de Nouvel An chinois, est l'une des fêtes traditionnelles les plus anciennes et les plus importantes en Chine. Elle symbolise le renouveau, les nouveaux départs, le rassemblement familial et la diffusion des valeurs d'optimisme et de paix. Cette célébration est étroitement liée à des rituels artistiques et culturels transmis de génération en génération, notamment la musique et les danses populaires, qui constituent un moyen d'expression de l'identité culturelle chinoise. L'organisation de ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et la République populaire de Chine, en coordination entre l'Opéra d'Alger et l'ambassade de Chine en Algérie, selon les organisateurs.

Théâtre régional de Constantine

Atelier de formation en arts dramatiques

Le Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine organise un atelier de formation en arts dramatiques couvrant plusieurs spécialités et s'étalant jusqu'au mois d'août prochain, a indiqué jeudi le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya. L'atelier sera encadré par une élite d'enseignants et de spécialistes et inclura des sujets relatifs à l'histoire du théâtre, la mise en scène, la scénographie, la chorégraphie, la critique, l'interprétation théâtrale, l'écriture dramatique ainsi que la musique, a précisé Farid Zaïter.
Ce programme de formation vise à perfectionner les compétences des participants et à développer leurs capacités artistiques et intellectuelles à travers un accompagnement académique et pratique, permettant de découvrir de jeunes talents et de former une nouvelle génération de praticiens du théâtre qualifiés, a-t-il ajouté.
L'atelier s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Culture et des Arts visant à promouvoir l'action théâtrale et à renforcer la formation continue, contribuant ainsi à relancer la dynamique culturelle et à soutenir la créativité artistique.

M. E. H.

Google Maps déploie Gemini pour les piétons et cyclistes et transforme la navigation au quotidien

Google Maps poursuit son ambition de simplifier les déplacements du quotidien en étendant l'intégration de Gemini aux trajets à pied et à vélo. Après les conducteurs, ce sont désormais les piétons et les cyclistes qui peuvent converser avec l'intelligence artificielle pour obtenir des informations contextuelles sur leur itinéraire, des instructions de navigation plus intuitives et accomplir diverses actions sans quitter l'écran de navigation. Déjà enrichie récemment d'un mode d'économie d'énergie, l'application continue d'étoffer sa panoplie d'outils. Depuis novembre, les automobilistes bénéficiaient de l'assistant conversationnel Gemini. Cette fonctionnalité est désormais accessible aux déplacements non motorisés, avec l'objectif d'améliorer sensiblement l'expérience de navigation à pied et à vélo. «Lorsque vous explorez et que vous vous orientez avec Google Maps, Gemini peut devenir votre guide personnel», indique Google dans son communiqué. Intégré nativement à l'application, l'assistant vocal est capable de répondre à des requêtes formulées en langage naturel. L'utilisateur peut ainsi demander quels sont les restaurants les mieux notés sur son trajet, vérifier s'il arrivera à destination avant une averse, obtenir une anecdote historique sur un monument croisé ou encore identifier un bâtiment visible à proximité. L'apport de Gemini se traduit également par des instructions de navigation plus parlantes et plus précises. Plutôt que des indications métriques classiques, l'IA peut s'appuyer sur des repères visuels du quotidien. Une consigne telle que «Tournez à gauche au McDonald's» s'avère ainsi plus intuitive que «Tournez à gauche dans 80 mètres». Au-delà de la navigation, Gemini permet aussi d'effectuer plusieurs tâches directement à la voix, sans quitter l'itinéraire affiché à l'écran. Il devient possible de vérifier un changement de lieu de rendez-vous dans une conversation WhatsApp, de programmer un rappel, d'envoyer un message pour prévenir de son heure d'arrivée ou encore d'ajouter un événement à son agenda. L'IA agit comme une couche d'intelligence transparente, capable de gérer des actions liées ou non au trajet en cours. Selon Google, cette assistance mains libres vise avant tout à renforcer la sécurité des usagers, en leur permettant de rester concentrés sur la route ou le chemin emprunté. Si la navigation vocale existe depuis longtemps sur Google Maps, la véritable nouveauté réside dans cette interaction conversationnelle continue et contextuelle, bien plus souple que les commandes vocales traditionnelles. Déjà disponible pour les conducteurs depuis novembre, le mode de navigation propulsé par Gemini est actuellement en cours de déploiement mondial pour les trajets à pied et à vélo, sur iOS et Android. La fonctionnalité devrait ainsi s'inviter progressivement sur les smartphones des utilisateurs, apportant une nouvelle dimension à la navigation quotidienne.



Neïla M.

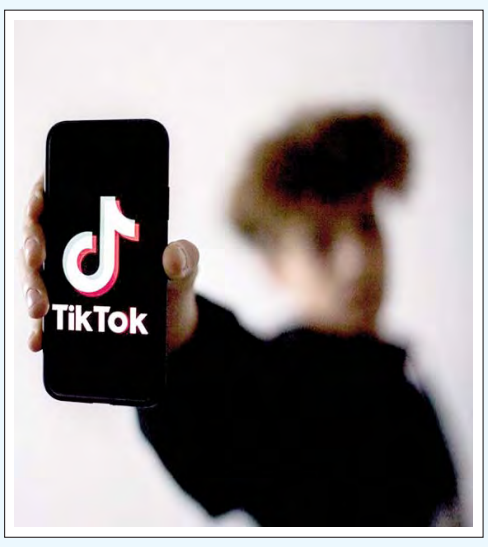
Les iPhone 18 Pro bientôt connectés... même sans réseau mobile



Les futurs smartphones haut de gamme d'Apple pourraient bien franchir un cap important en matière de connectivité. Une technologie venue de l'espace serait en effet en passe de s'inviter directement dans les iPhone 18 Pro et iPhone 18 Pro Max. Depuis quelque temps, des rumeurs évoquent un rapprochement entre Apple et SpaceX. D'après de nouvelles informations relayées par le média The Information, ces échanges seraient devenus plus concrets. Apple envisagerait d'intégrer nativement la technologie satellite de Starlink dans ses modèles Pro de prochaine génération, sans accessoire externe ni antenne supplémentaire visible. Le principe du direct-to-cell est simple sur le papier mais ambitieux sur le plan technique : permettre à un smartphone classique de se connecter directement à des satellites en orbite basse. À terme, cela ouvrirait la porte à l'envoi de messages, aux appels et même à un accès Internet dans les zones dépourvues de réseau mobile terrestre. Autrement dit, rester joignable même loin des antennes cellulaires traditionnelles. L'un des enjeux majeurs pour Apple serait de proposer cette connectivité satellite sans modifier en profondeur le design matériel de l'iPhone. Les discussions porteraient donc sur une intégration optimisée, reposant sur des composants déjà présents ou sur de légères adaptations internes, invisibles pour l'utilisateur. De son côté, SpaceX accélère clairement le développement de Starlink pour les usages mobiles. L'entreprise multiplie les initiatives pour étendre la couverture et renforcer son infrastructure. Elle a notamment investi massivement dans des fréquences satellites afin de soutenir le déploiement de son service direct-to-cell à grande échelle. Parallèlement, SpaceX travaillerait avec des fabricants de puces pour faciliter la compatibilité entre ses satellites et les smartphones du marché. Si ces négociations aboutissent, les iPhone 18 Pro pourraient marquer une étape clé dans l'évolution des téléphones mobiles. Ces appareils seraient capables de basculer vers le réseau satellitaire lorsque les réseaux classiques font défaut. Cette avancée viserait autant la sécurité en zones isolées que le confort des utilisateurs en déplacement, et qui renforcerait encore la dimension «toujours connecté» des smartphones modernes.

TikTok règle à l'amiable une affaire d'addiction aux réseaux sociaux

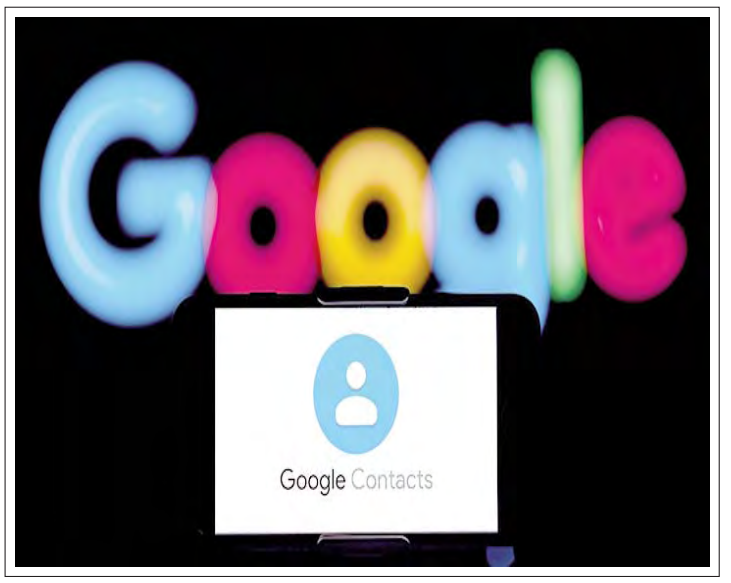
Alors que l'attention médiatique se portait sur le procès très attendu concernant l'addiction aux réseaux sociaux, un nouvel accord vient d'être trouvé. À quelques heures de la sélection du jury, TikTok a conclu un règlement avec la plaignante, esquivant ainsi une confrontation directe devant la justice. Les détails de ce compromis, relayés par le The *New York Times*, n'ont pour l'heure pas été révélés publiquement. L'affaire trouve son origine en 2023, lorsqu'une Californienne identifiée sous le nom «K.G.M.» engage une action contre plusieurs plateformes majeures. Elle accuse Meta, Snap, TikTok et YouTube d'avoir conçu des applications «addictives», provoquant chez elle des préjudices dès l'enfance. L'ampleur de ce dossier est telle que le juge a exigé la comparution personnelle de hauts dirigeants : on attend notamment les témoignages de Mark Zuckerberg, Adam Mosseri ou encore Neal Mohan, patron de YouTube. Après une première entente signée récemment par Snap, seul un duo reste désormais dans la ligne de mire : le procès à Los Angeles devrait se poursuivre uniquement contre Meta et YouTube. L'avocat des plaignants, Mark Lanier, a confié au média américain être «ravi» de cette résolution, qualifiant l'accord trouvé avec TikTok de «bonne issue». Ce procès pionnier s'inscrit dans une série d'actions judiciaires intentées ces derniers mois à l'encontre des poids lourds du secteur. En février prochain, par exemple, c'est dans l'État du Nouveau-Mexique que Meta devra répondre aux accusations du procureur général local – ce dernier reprochant à Facebook et Instagram d'avoir facilité la mise en danger des mineurs. Pour mieux saisir l'ampleur du phénomène, il faut rappeler que : TikTok et Snap font face à plus d'une dizaine d'autres procédures similaires devant les tribunaux californiens cette année.



La pression monte donc pour ces entreprises qui voient s'accumuler les litiges autour de leurs pratiques. Si certains règlements permettent ponctuellement d'éviter l'étalage public des débats et potentiellement de lourdes condamnations, la multiplication des affaires laisse présager un avenir judiciaire mouvementé pour tout l'écosystème des réseaux sociaux américains.

Collecte non autorisée de données : Google indemnise ses utilisateurs

Des ajustements techniques et plus de clarté dans les conditions d'utilisation sont prévus pour l'avenir. La question de la protection des données personnelles chez Google rebondit une nouvelle fois. Moins d'une semaine après avoir accepté de verser 68 millions de dollars pour régler un litige autour de son assistant vocal, le géant technologique annonce un nouveau compromis, cette fois à hauteur de 135 millions de dollars. L'affaire met en lumière la pression croissante sur les acteurs du numérique concernant leur utilisation des informations confidentielles des utilisateurs. Tout a commencé lorsque des utilisateurs d'Android, estimant que leurs données cellulaires étaient collectées sans leur accord depuis le 12 novembre 2017, ont déposé un recours collectif contre Google. Selon eux, la société aurait continué à recueillir ces données même lorsque les applications étaient fermées ou que la localisation était désactivée. Pour les plaignants, l'usage commercial de ces informations – notamment à des fins marketing ou pour le développement de produits – équivalait à une forme de «conversion», c'est-à-dire une appropriation illégitime selon le droit américain. Le compromis trouvé avec les demandeurs attend encore l'aval du juge fédéral à San Jose. S'il est validé, chaque utilisateur concerné pourrait percevoir jusqu'à 100 dollars. Parallèlement, la filiale d'Alphabet, tout en niant toute faute, promet désormais davantage de transparence lors de la configuration initiale d'un téléphone. Parmi les ajustements prévus figurent notamment : L'ajout d'un bouton permettant aux utilisateurs d'interrompre facilement le transfert de leurs données cellulaires. Une adaptation claire des conditions générales d'utilisation. Cette évolution sera scrutée lors du procès fixé au 5 août 2026. Ce nouvel accord s'inscrit dans une séquence difficile pour Google, régulièrement critiqué sur le terrain du respect de la vie privée.



Récemment encore, l'entreprise a dû composer avec un autre recours collectif concernant l'Assistant Google, accusé d'avoir enregistré des conversations suite à une mauvaise interprétation des mots déclencheurs.
Là encore, Google rejette toute responsabilité mais accepte néanmoins un arrangement financier conséquent. L'écho grandissant autour de ces affaires souligne combien la gestion des données personnelles demeure un sujet brûlant pour l'ensemble du secteur technologique.

L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie.dz

Palestine

Le représentant palestinien à l'ONU appelle au retrait complet de l'occupation sioniste de Ghaza

Le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a annoncé qu'«au moins 500 Palestiniens sont tombés en martyrs» depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans la bande de Ghaza en octobre dernier, appelant l'occupation sioniste à se retirer complètement de l'enclave palestinienne.

Dans un discours prononcé mercredi lors d'une session du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la situation au Moyen-Orient, Mansour a mis l'accent sur «la nécessité d'un arrêt immédiat des massacres (sionistes) et d'un accès humanitaire sans entrave à travers Ghaza». Il a souligné que la poursuite et le succès du cessez-le-feu exigent que l'entité sioniste «cesse de tenter d'imposer sa vision de l'avenir de Ghaza» et «se retire complètement de la région». Concernant la situation humanitaire dans l'enclave dévastée par deux ans de guerre génocidaire, le représentant palestinien auprès de l'ONU a dénoncé l'«obstruction systématique et continue (par l'entité sioniste) à l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza», appelant la communauté internationale à «garantir le respect et la protection du travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) sur l'ensemble du territoire palestinien». Ryad Mansour a également mis en garde contre «la dangereuse escalade» sioniste contre les villes, les villages et les camps de réfugiés palestiniens en Cisjordanie occupée, soulignant la nécessité pour l'occupation d'«abandonner ses plans visant à déplacer le peuple palestinien». Dans ce contexte, il a averti contre «le danger que représente l'accélération des plans de colonisation en Cisjordanie occupée».



Le Hamas salue la condamnation par 11 pays occidentaux des mesures sionistes contre l'UNRWA

Le Mouvement de résistance palestinien, Hamas, a salué jeudi la condamnation par neuf pays européens ainsi que le Canada et le Japon, des mesures arbitraires prises par l'entité sioniste à l'encontre de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), notamment la démolition de ses locaux à Al Qods occupée, appelant à traduire ces positions en actions concrètes pour faire pression sur l'occupation. Dans un communiqué publié sur son site officiel, le mouvement a déclaré : «Nous saluons la condamnation par neuf pays européens, le Canada et le Japon des mesures arbitraires de l'occupation contre l'UNRWA, ainsi que la démolition de ses locaux à Al Qods occupée, et leur demande de garantir la poursuite de l'activité de l'agence onusienne afin d'acheminer l'aide humanitaire au peuple palestinien en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza». Le Hamas a appelé ces pays à traduire leur position en «mesures pratiques de pression» sur l'occupation, afin de garantir la reprise de l'action humanitaire de l'UNRWA au profit du peuple palestinien, qui vit une catastrophe humanitaire provoquée par l'occupation sioniste. Le mouvement a également exhorté d'autres pays du monde à «adopter des positions similaires pour condamner le comportement de l'occupation, faire pression sur elle afin qu'elle mette fin à ses mesures et à son agression contre l'UNRWA, et permettre à l'Agence d'accomplir ses missions humanitaires, conformément à son mandat onusien, sans restrictions ni chantage». Mercredi, neuf pays européens ainsi que le Canada et le Japon avaient condamné les opérations de démolition menées par l'occupation sioniste contre le siège de l'UNRWA à Al Qods occupée le 20 janvier courant. Ils ont appelé aussi l'occupation à ouvrir tous les points de passage avec la bande de Ghaza et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers le territoire, conformément au droit international, ainsi qu'à mettre fin à toutes les opérations de démolition en Cisjordanie occupée.



Deux Palestiniens tombés en martyrs lors d'une frappe sioniste sur le camp d'Al-Maghazi

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs vendredi à l'aube lors d'une frappe menée par les forces de l'occupation sionistes contre le camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza, ont indiqué des sources locales. Selon ces sources, citées par l'agence de presse Wafa, un drone de l'armée sioniste a visé un groupe de civils palestiniens dans le camp, causant la mort en martyrs de deux d'entre eux. Par ailleurs, des vedettes de la marine sioniste ont pris pour cible des bateaux de pêche au large de la ville de Ghaza, ouvrant le feu à l'arme lourde. Dans le sud de l'enclave palestinienne, l'armée de l'occupation a également mené des frappes aériennes sur plusieurs zones de la ville de Rafah, ont rapporté des sources locales.

Des colons sionistes attaquent un campement bédouin au nord-est d'Al Qods occupée

Des colons sionistes ont attaqué, jeudi, un campement bédouin situé au nord-est de la ville de Al Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).
Selon Wafa, citant des sources locales, des colons sionistes ont pris pour cible le campement bédouin de Ma'azi Jaba, pour s'emparer de ses terres afin d'étendre une colonie établie sur ces terres et de la relier à une autre colonie, en vue d'assurer une continuité géographique entre les deux colonies sionistes. Le campement abrite environ 200 personnes, dont près de 40 familles et 70 enfants, vivant dans des conditions difficiles, dépourvues du minimum requis pour une vie décente. Les regroupements palestiniens dans la ville d'Al Qods occupée sont la cible d'agressions répétées de la part des colons et des forces d'occupation sionistes, dans le cadre d'une politique visant à déplacer de force les citoyens, en particulier les communautés bédouines entourant la ville, au profit de l'expansion coloniale et de projets coloniaux. Des rapports officiels et de défense des droits de l'homme font état du déplacement forcé de plus de 33 communautés bédouines palestiniennes depuis le 7 octobre 2023, réparties sur 66 sites en Cisjordanie occupée, ce qui a entraîné le déplacement de 2373 citoyens et l'établissement de 114 nouveaux avant-postes coloniaux.

L'Afrique du Sud déclare «persona non grata» le chargé d'affaires sioniste en poste à Pretoria

L'Afrique du Sud a déclaré le chargé d'affaires sioniste, le dénommé Ariel Seidman, persona non grata, l'accusant de «violations inacceptables des normes et pratiques diplomatiques», a annoncé vendredi le ministère sud-africain des Affaires étrangères. «Le chargé d'affaires (sioniste) est tenu de quitter le pays dans un délai de 72 heures», a précisé le ministère dans un communiqué publié sur son site internet. Le ministère l'accuse de «violations inacceptables des normes et pratiques, constituant un défi direct à la souveraineté de l'Afrique du Sud». «Ces violations comprennent l'utilisation répétée de plateformes officielles (sionistes) sur les réseaux sociaux pour lancer des attaques insultantes contre le président sud-africain Cyril Ramaphosa, ainsi que le manquement délibéré à informer le DIRCO (ministère sud-africain des Affaires étrangères) de prétendues visites de hauts responsables (sionistes)», a indiqué le ministère dans son communiqué.

Colombie

Restriction à l'importation de drones face aux attaques des groupes armés

Le gouvernement colombien a annoncé jeudi restreindre l'importation de drones face à la recrudescence d'attaques menées par les guérillas contre les forces de sécurité. En 2025, au moins 8000 attaques de drones transportant des explosifs ont fait 20 morts et 297 blessés, militaires et civils, selon le ministre de la Défense, Pedro Sanchez.Son ministère a indiqué jeudi qu'un décret était entré en vigueur pour «restreindre l'importation de drones via le trafic postal et les envois urgents, en raison du risque élevé qu'ils représentent pour la sécurité et la défense nationale». Le décret stipule que les drones importés doivent passer par les services douaniers de l'aéroport de Bogota ou du port de Carthagène (nord). Le renseignement militaire estime que des membres des guérillas de l'ELN et des dissidents des ex-FARC (qui n'ont pas signé la paix en 2016) ont bénéficié de formations de mercenaires étrangers pour confectionner ce type d'arme aérienne à bas coût. L'armée colombienne a présenté en octobre son premier bataillon de drones défensifs, mais le président Gustavo Petro a récemment assuré que la Colombie se devait d'investir plusieurs millions d'euros pour se doter d'un système de défense antidrones complet. Si M. Petro, à son arrivée au pouvoir en 2022, a ouvert des discussions avec l'ensemble des groupes armés - tous par ailleurs, impliqués dans le juteux trafic de cocaïne dont la Colombie est le premier producteur mondial.

Soudan du Sud

Guterres dénonce l'escalade de la violence et appelle au dialogue

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé l'escalade continue de la violence au Soudan du Sud, notamment dans l'Etat de Jonglei, appelant les parties au conflit au dialogue. «M. Guterres est alarmé par la rhétorique incendiaire visant des communautés spécifiques et par l'annonce d'une intensification des opérations militaires, qui ne feront qu'aggraver la situation des populations civiles déjà vulnérables», a dit son porte-parole, Stéphane Dujarric dans une déclaration à la presse jeudi soir. Le patron de l'ONU «est également profondément préoccupé par l'impact de cette escalade de la violence sur une situation humanitaire déjà critique. Dès les premières semaines de 2026, le gouvernement sud-soudanais a signalé le déplacement de 250 000 civils en raison du conflit en cours dans le pays». «Le secrétaire général appelle toutes les parties à protéger les civils et à garantir l'accès et la sécurité de l'aide humanitaire, ainsi que la sécurité des Casques bleus des Nations unies, du personnel humanitaire et de leurs biens», a dit son porte-parole. M. Guterres exhorte les parties au conflit à «prendre des mesures immédiates et décisives pour mettre fin à toutes les opérations militaires et désamorcer la situation par un dialogue inclusif». «Il appelle aussi les parties à s'entendre d'urgence sur une feuille de route consensuelle pour la dernière année de la période de transition afin de faciliter la tenue d'élections crédibles», selon le porte-parole. En septembre 2018, le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival, le vice-président Riek Machar ont signé en Ethiopie un accord de paix prévoyant notamment un cessez-le-feu permanent. Ils ont également convenu de former un gouvernement d'union et de procéder à une profonde restructuration des institutions publiques durant une période de transition. Celle-ci doit s'achever en décembre 2026 par la tenue de l'élection présidentielle. Les Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes ont annoncé avoir éliminé au moins 72 terroristes à travers le territoire national, dont plus de 50 lors de frappes aériennes ciblées menées entre les 19 et 25 janvier. Selon le bulletin hebdomadaire d'information de l'armée, «48 suspects ont également été interpellés dans le cadre des opérations de sécurisation et de renseignement conduites sur le terrain». Ces opérations ont par ailleurs permis «la destruction de logistiques ennemies d'importance majeure, réduisant de manière significative les capacités de nuisance» des groupes armés. Parallèlement, les forces de sécurité nigériennes ont saisi «14 armes et leurs chargeurs, quatre postes de communication, environ 47 000 litres de carburant, près de 60 kg de chanvre indien, ainsi qu'environ 1,2 million de comprimés de substances nocives», précise la même source.



Education nationale

Saâdaoui préside une réunion avec les responsables des organisations syndicales agréées

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé une réunion avec les responsables des organisations syndicales agréées. Saâdaoui s'est réunit avec ses responsables des organisations syndicales agréées dans le cadre des concertations concernant le projet de révision du décret exécutif portant modification du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale.

La réunion s'est tenue au lycée des mathématiques Mohamed-Mokhbi à Kouba (Alger), en présence de cadres du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et des représentants de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative (DGFPRA), ajoute le communiqué. Cette rencontre intervient à l'issue de la 2e session des séances de travail avec la commission ministérielle chargée d'élaborer la proposition de modification du décret exécutif N°25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, consacrée «à recueillir les observations et propositions des organisations syndicales, notamment en ce qui a trait à l'introduction du dossier des fonctionnaires des services économiques, au traitement des lacunes relevées après la promulgation dudit texte, et à la régularisation de la situation juridique des syndicats agréés, conformément à la loi 23-02 relative à l'exercice du droit syndical», précise le document. Saâdaoui souligne que son département a adopté une méthode de travail, basée sur «le dialogue participatif et l'écoute de tous les partenaires sociaux, afin de parvenir à une mouture consensuelle du projet qui prend en considération l'intérêt général du secteur et garantit la stabilité socio-professionnelle de ses fonctionnaires». Il rappelle que le statut particulier N°25-54 s'inscrit dans le cadre de «l'application des hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer les conditions socio-professionnelles des personnels du secteur de l'Éducation nationale, à travers l'octroi d'avantages et de motivations à la hauteur de cette noble mission». Il indique également que le débat sur le projet «reste ouvert», soulignant l'importance de «recourir aux experts en matière financière, administrative et de code du travail afin de garantir l'efficacité et l'exactitude des propositions».



La loi N° 23-02 abordée

Concernant le statut des membres des organisations syndicales, Saâdaoui explique que les mesures prises par son département ministériel à cet égard «restent liées à la finalisation des aspects organisationnels et procéduraux relevant des prérogatives du ministère du Travail, notamment ceux relatifs à l'élection du délégué syndical». Lors de la réunion, les responsables des organisations syndicales ont fait part de leurs préoccupations concernant la loi N°23-02 et ont formulé leurs observations concernant son application, soulignant «l'importance de clarifier les données relatives à la représentation syndicale et la nécessité d'un encadrement juridique et réglementaire facilitant l'exercice de l'activité syndicale dans le cadre des lois en vigueur». La réunion, précise le communiqué, a été également une occasion pour présenter leurs propositions concernant la méthodologie des prochaines rencontres relatives à l'amendement du décret exécutif N°25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale. «La revendication d'intégration sans la condition de la formation», est également évoquée. A ce titre, Saâdaoui explique que cette revendication «sera prise en compte dans le projet d'amendement du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale», ajoutant que le vœu de ceux souhaitant suivre une formation avec sa programmation hors week-end (samedi), sera respecté. Le ministère «prendra sa décision à ce sujet très prochainement», souligne Saâdaoui.

Kacha A.

Algérie - France

La ministre française de la Culture Rachida Dati impliquée dans la campagne hostile contre l'Algérie

Rachida Dati au cœur d'un scandale médiatique contre l'Algérie, la ministre française est accusée d'avoir participé à une campagne hostile révélée par la Télévision algérienne. Des sources médiatiques ont révélé l'implication présumée de la ministre française de la Culture, Rachida Dati, dans une campagne hostile dirigée contre l'Algérie. Elle serait, selon ces révélations, l'une des responsables directes de la diffusion par la Chaîne publique France 2 d'un contenu présenté comme une enquête, mais contenant des allégations mensongères et des contre-vérités.

Ces informations ont été rendues publiques dans une enquête diffusée jeudi soir par la Télévision algérienne, intitulée : «France – Médias et propagande». Le programme affirme que cette production médiatique s'inscrit dans une logique d'orientation politique hostile envers l'Algérie.

Un «scandale médiatique»

La Télévision algérienne qualifie cette affaire de «scandale médiatique» qui, selon elle, laissera une marque durable sur les médias publics français. L'enquête pointe une instrumentalisation de la Chaîne France 2 dans un contexte de tensions politiques et médiatiques. Toujours, selon les mêmes sources, cette campagne serait le reflet d'un malaise interne en France, où certains responsables utiliseraient les médias comme levier pour détourner l'attention de difficultés politiques et judiciaires.

Des accusations liées à des affaires de corruption

Rachida Dati, la Franco-Makhzenienne, «bergère dans les étables des capitaux douteux aux relents politiques, a porté sa rancune héritée du Makhzen pour mettre en œuvre son agenda suspect contre tout ce qui est algérien et a fait des médias publics français un instrument au service d'un déficit politique interne, nourri de haine et d'animosité, et reflétant un trouble psychique propre à celui qui, obsédé et en proie à la folie, ne peut supporter qu'émerge la beauté de l'Algérie libre».

La même source affirme que, malgré cette image controversée, certains courants de l'extrême droite continuent de la présenter comme un rouage essentiel d'un dispositif visant à compromettre toute tentative d'apaisement avec l'Algérie.

L'extrême droite et l'influence sur les médias

L'enquête met également en avant les propos de Ségolène Royal, présidente de l'association France-Algérie, ainsi que les témoignages de l'historien Benjamin Stora.

Ces derniers auraient levé le voile sur les dessous de la diffusion de cette prétendue enquête par France 2. Selon la Télévision algérienne, ces révélations illustrent «l'emprise des lobbys d'extrême droite» sur certaines institutions françaises, en particulier dans le champ médiatique, et leur rôle dans la dégradation du climat entre les deux pays.

Une réponse «consciente et responsable» de l'Algérie

Face à ces attaques, l'enquête conclut que l'Algérie entend répondre avec le sens de la responsabilité d'un État souverain, sans tomber dans un discours de haine ou de surenchère. Elle affirme que, malgré les campagnes hostiles, l'Algérie poursuivra sa voie avec «lucidité et dignité», en défendant son image et ses institutions sur la scène internationale.

Environnement

L'Algérie célèbrera lundi prochain la Journée mondiale des zones humides

L'Algérie célébrera, lundi prochain, à travers la Direction générale des forêts (DGF), la Journée mondiale des zones humides, coïncidant avec le 2 février de chaque année, en organisant plusieurs activités sous le thème : «Zones humides et savoirs traditionnels : célébrer le patrimoine culturel». La DGF organisera, à cette occasion, une manifestation officielle sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, au niveau de la zone humide de «Tiout» dans la wilaya de Naâma, choisie pour ses zones humides steppiques d'importance écologique, étroitement liées aux modes de vie traditionnels des communautés locales, notamment les pratiques pastorales, l'utilisation rationnelle des ressources hydriques et les savoirs ancestraux en matière de gestion des milieux naturels. Par ailleurs, des activités seront organisées à travers les différentes wilayas du pays par les conservations des forêts, les parcs nationaux, les centres cynégétiques et les réserves de chasse, en coordination avec les partenaires locaux et les associations, afin de mettre en avant les efforts du secteur en matière de préservation des zones humides. Ces activités comprendront des campagnes de sensibilisation au profit des élèves des établissements éducatifs, l'organisation de visites sur le terrain dans les zones humides, la tenue d'expositions, de conférences et de tables rondes, la préparation d'émissions radiophoniques autour du thème de l'année, l'organisation de séances de présentation des méthodes de recensement des oiseaux d'eau, la distribution de dépliants et d'affiches de sensibilisation ainsi que la distinction des lauréats des concours de dessin programmés à cette occasion. Le slogan de l'édition 2026, retenu par le secrétariat de la Convention de «Ramsar», met en lumière les liens entre les zones humides, les pratiques culturelles, les traditions et les systèmes de savoirs au sein des communautés à travers le monde. Cette journée coïncide avec l'anniversaire de la signature de la Convention de «Ramsar» relative aux zones humides, dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, qui constitue l'un des piliers fondamentaux de la protection des zones humides et de leur diversité biologique, ainsi que de la garantie de leur gestion durable. Le 2 février a été institué Journée mondiale des zones humides, célébrée depuis 1997 dans les Etats parties à la Convention, qui regroupe 172 Etats. L'Algérie qui y a adhéré en 1982, compte 50 sites classés sur la liste «Ramsar» des zones humides d'importance internationale.

Sadou Nadjib

EN

Deux ans de Petkovic après sa nomination, le projet sportif peine encore à convaincre

Après près de deux ans à la tête de la sélection algérienne, Vladimir Petković a incontestablement apporté un apaisement institutionnel.

La qualification pour la CAN-2025 et pour la Coupe du Monde 2026 est acquise, le climat autour de l'équipe nationale est plus serein, et la gestion du groupe ne suscite plus de remous. Sur ce plan, le contrat est rempli.

Mais ce retour au calme suffit-il à parler de progression ?

C'est là que le débat s'installe, car si la stabilité administrative est réelle, le projet sportif, lui, peine encore à convaincre. Les résultats positifs enregistrés l'ont été principalement face à des adversaires modestes, souvent inférieurs sur le plan technique et individuel. Dans ces conditions, la victoire apparaît davantage comme une logique que comme un indicateur de montée en puissance. En revanche, dès que le niveau s'élève, les limites algériennes réapparaissent. Les confrontations contre des équipes plus structurées — Guinée, Suède, Nigeria — n'ont jamais tourné en faveur des Verts. Et c'est précisément face à ce type d'opposition que se mesure la valeur réelle d'un projet. La CAN-2025, attendue comme un test grandeur nature, n'a pas dissipé les interrogations. Atteindre les quarts de finale peut sembler satisfaisant sur le papier, mais le contenu a laissé une impression mitigée : peu de domination, peu de contrôle, et une incapacité manifeste à imposer un rapport de force clair. Le match face au Nigeria a été révélateur. Plus que la défaite, c'est l'impuissance collective qui a marqué les esprits: aucun ajustement tactique notable, aucune réaction forte, comme si l'équipe acceptait la supériorité adverse sans tenter de la contester. Après vingt-deux mois, l'ossature de l'équipe reste floue. Les choix défensifs varient, le milieu manque de leaders identifiés, et l'animation offensive repose encore largement sur Riyad Mahrez, dont le rôle central pose la question de l'après. Les automatismes tardent à se créer et l'identité de jeu demeure difficile à définir. Autre point préoccupant : la transition générationnelle.
À l'exception de Maza, peu de jeunes ont été intégrés durablement, et aucun visage nouveau ne s'est réellement imposé comme un pilier de l'avenir. Pendant que d'autres sélections africaines investissent clairement dans la construction à moyen terme, l'Algérie semble gérer l'existant sans préparer la suite. En résumé, Vladimir Petković a réussi à stabiliser l'environnement, mais le chantier sportif reste ouvert. Le calme est revenu, certes, mais le jeu, lui, se fait toujours attendre. Et la CAN-2025, loin de valider un projet, a surtout souligné ce qu'il reste à bâtir.

F. A.



Les Verts à la loupe

Feyenoord : Hadj Moussa à Liverpool semble tenir une piste sérieuse

Alors que l'avenir de Mohamed Salah à Anfield s'inscrit en pointillés, le nom d'Anis Hadj Moussa revient avec insistance dans les travées du Mersey. Entre la connexion Arne Slot et les performances étincelantes de l'Algérien à Feyenoord, Liverpool semble tenir une piste sérieuse pour l'après-Salah.

L'ombre du «Pharaon», la lumière du «Fennec»
Le dossier Mohamed Salah pèse sur l'actualité de Liverpool. Après des tensions notables avec la direction avant la dernière CAN, le départ de la star égyptienne n'a jamais semblé aussi proche. Pour le remplacer, les dirigeants des Reds prospectent activement, et un nom semble cocher toutes les cases : Anis Hadj Moussa. À 23 ans, l'international algérien est la sensation du Feyenoord Rotterdam. Ses dribbles dévastateurs et sa capacité à repiquer dans l'axe rappellent, par séquences, le profil du numéro 11 de Liverpool. Une ressemblance qui n'a pas échappé aux observateurs, ni aux supporters qui voient déjà en lui le digne héritier du trône à Anfield.

La connexion Arne Slot : un avantage décisif ?
Si l'intérêt de Liverpool pour Hadj Moussa fait couler tant d'encre, c'est aussi grâce à un homme : Arne Slot. L'actuel manager de Liverpool connaît parfaitement le joueur pour l'avoir recruté aux Pays-Bas. Cette proximité technique et humaine pourrait faciliter l'intégration de l'Algérien dans le système de jeu exigeant des Reds. L'information, relayée par la plateforme spécialisée Anfieldinsiders, suggère une offensive dès le prochain mercato estival. Toutefois, Liverpool n'est pas seul sur le coup. Le talent de Hadj Moussa a franchi les frontières néerlandaises, attirant les regards des plus grands d'Europe : Chelsea, Manchester United, l'Eintracht Francfort, l'Olympique de Marseille et le Real Betis surveillent de près l'évolution du dossier.

Manchester City : Aït Nouri, le réveil au moment parfait ?

Étincelant face à Galatasaray en Ligue des Champions, l'international algérien Rayan Aït Nouri semble avoir enfin lancé sa saison sous les ordres de Pep Guardiola. Entre blessures et concurrence acharnée, le latéral de 24 ans a rappelé à l'Europe l'étendue de son talent.

Une masterclass en Ligue des Champions
Mercredi soir, l'Etihad Stadium n'avait d'yeux que pour lui. Aligné d'entrée par Pep Guardiola pour cette affiche européenne cruciale, Rayan Aït Nouri a rendu une copie quasi-parfaite. Dynamique dans son couloir, précis dans ses transmissions et solide défensivement, le Fennec a été l'un des grands artisans de la victoire des Citizens. Grâce à ce succès, Manchester City valide officiellement son ticket pour les huitièmes de finale, atteignant l'objectif prioritaire du club. Sur les réseaux sociaux, l'engouement est total : supporters et observateurs s'accordent pour dire qu'il s'agit là de sa prestation la plus aboutie depuis son arrivée dans le Nord de l'Angleterre. Ce retour au premier plan ressemble à une libération. Recruté l'été dernier pour 37 millions d'euros en provenance de Wolverhampton, Aït Nouri avait vécu une entame d'exercice frustrante. Entre des pépins physiques à répétition et l'éclosion fulgurante du jeune Nico O'Reilly, l'Algérien avait dû se contenter d'un rôle de doublure de luxe. Mais la confiance renouvelée de Guardiola mercredi prouve que la hiérarchie n'est pas figée. En exploitant parfaitement cette titularisation, Aït Nouri envoie un message clair à son entraîneur : il est prêt à reprendre sa place de titulaire indiscutable.

Objectif 2026 dans le viseur
Au-delà de l'enjeu en club, ce regain de forme tombe à pic pour les échéances internationales. À 24 ans, Rayan Aït Nouri sait que chaque minute jouée au plus haut niveau européen est un pas de plus vers une préparation optimale pour la Coupe du Monde 2026. Le message est passé : le «Fennec» de City a faim, et la concurrence est prévenue. Reste désormais à confirmer cette montée en puissance dès ce week-end en Premier League.

Al Ahli : Riyad Mahrez passeur décisif pour sa 100e

Pour le compte de la 19e journée de la Saudi Pro League, la formation d'Al Ahli a corrigé Al Ittifaq (4-0), ce mercredi à Djeddah. Pour sa 100e apparition sous le maillot du club saoudien l'international algérien Riyad Mahrez a délivré neuf offrandes de la saison toutes compétitions confondues. Après un contrôle orienté exceptionnel sur une relance du portier Mendy, le capitaine des Verts a servi l'Anglais Tony pour l'ouverture du score d'Al Ahli à la 17e minute de jeu. Homme du match ce dernier a claqué un triplé et offert la 4e réalisation à Atangana. Au classement, Al Ahli revient provisoirement à deux points du leader Al Hilal qui jouera demain sur la pelouse d'Al Qadsiah (4e).

Al Wakrah : Doublé et passe pour Berkane

Al Wakrah s'est largement imposé sur le score de 4-0 face à Al Shahaniya lors de 14e journée de Qatar Star League, avec un Berkane impérial. L'avant-centre Algérien ouvre le score à la 21e minute sur un penalty parfaitement exécuté, après une main dans la surface et une intervention de la VAR pour que l'arbitre ne siffle. Par la suite, Berkane inscrira un second but à la 51e minute facilement du plat du pied sur un service d'Ayoub Assal parti à la limite du hors-jeu et bien lancé par Luis Alberto. Il s'agit du troisième doublé de l'Algérien et son 8e but de la saison en 13 matchs.

Entre l'Algérie et la France

Éthan Mbappé, un choix sportif et identitaire encore en réflexion

La question de la nationalité sportive refait surface dans le football international, et cette fois, elle concerne un nom déjà emblématique: Mbappé. Selon les informations rapportées par le quotidien français *Le Parisien*, la Fédération algérienne de football (FAF) aurait récemment entamé des démarches afin de convaincre, âgé de 19 ans, de représenter l'Algérie à l'avenir. Une initiative qui s'inscrit dans la stratégie habituelle de l'Algérie visant à attirer les talents binationaux évoluant en Europe. Éthan Mbappé évolue actuellement au poste de milieu de terrain au LOSC Lille, club qu'il a rejoint lors du mercato estival 2024. Formé au Paris Saint-Germain, le jeune joueur a grandi dans l'ombre — mais aussi sous l'influence — de son frère aîné Kylian Mbappé, aujourd'hui capitaine de l'équipe de France et nouvelle star du Real Madrid.

Bien que son nom soit mondialement connu, Ethan construit progressivement sa propre trajectoire.
Depuis le début de la saison, il a disputé 15 matchs toutes compétitions confondues avec Lille, inscrivant trois buts et délivrant une passe décisive. Son fait d'armes le plus marquant reste son but inscrit le 5 décembre face à l'Olympique de Marseille, permettant à Lille d'éviter une défaite dans un match très disputé de Ligue 1. Sur le plan des origines, Éthan Mbappé est éligible pour représenter l'Algérie grâce à sa mère, Faïza Lamari, d'origine algérienne. Son père, Wilfrid Mbappé, est quant à lui né à Douala, au Cameroun. Cette double — voire triple — appartenance culturelle lui ouvre plusieurs perspectives internationales, un cas fréquent dans le football moderne. À ce jour, Éthan n'a encore porté aucun maillot des sélections françaises, que ce soit chez les jeunes ou avec l'équipe A. Bien qu'il ait reçu certaines convocations dans les catégories de jeunes, il n'a pas encore disputé de rencontres officielles, ce qui laisse son avenir international totalement ouvert. Malgré l'intérêt manifeste de la Fédération algérienne, le jeune milieu de terrain ne semble pas pressé de trancher. Selon les mêmes sources, Éthan Mbappé rêve avant tout de jouer pour l'équipe de France, avec l'espoir ultime de partager le terrain avec son frère Kylian sous le maillot bleu. Une perspective à la fois sportive et émotionnelle, tant la relation entre les deux frères a toujours été marquée par une grande proximité. Toutefois, la concurrence est rude au sein des Bleus, notamment au milieu de terrain, et l'accès à l'équipe première demeure un défi considérable pour un joueur en début de carrière. De son côté, la FAF continue de renforcer sa politique de recrutement de joueurs issus de la diaspora. Ces dernières années, plusieurs binationaux ont choisi de représenter les Fennecs, contribuant aux succès de la sélection nationale sur la scène africaine et internationale. L'arrivée potentielle d'un joueur au nom aussi médiatique que Mbappé serait un coup symbolique fort, mais aussi un renfort sportif intéressant sur le long terme. À seulement 19 ans, Éthan Mbappé dispose encore de temps pour mûrir sa décision. Entre l'attachement familial, les ambitions sportives et les opportunités internationales, le choix de sélection nationale dépasse largement le cadre du terrain. Il touche à l'identité, à l'héritage et à la projection de carrière.

Coupes africaines

Le MCA et la JSK sous pression, l'USMA et le CRB pour confirmer

Des qualifiés et des éliminés à l'issue de la quatrième journée de la phase des poules des deux coupes africaines interclubs, prévue ce week-end ? C'est une probabilité, même si elle est infime pour nos clubs.

Cela dit, nos deux représentants en Ligue des champions, le MCA et la JSK, sont vraiment mal embarqués. Ils occupent actuellement la dernière place de leur groupe respectif. Ils ont besoin de toutes leurs forces et leurs ressources pour se relancer. Chaque match, désormais, est une finale pour eux. ils doivent se surpasser pour éviter la sortie prématurée de la plus prestigieuse des compétitions africaines. La plus mal lotie est sans doute la JSK qui affronte ce soir (20h) à Rabat, l'équipe des FAR, dans un groupe dominé actuellement par les Egyptiens d'Al Ahly. Les Canaris, tenus en échec par les Marocains au match aller à Tizi-Ouzou (0-0), n'ont absolument pas le droit à l'erreur ce samedi. Une défaite serait pratiquement synonyme d'élimination. Le coach Zinnbauer croit toujours aux chances de son équipe pour se qualifier, contrairement aux fans de la JSK qui l'ont déjà boudée il y a une semaine au stade Hocine-Aït Ahmed. Un sursaut d'orgueil de Belaid et ses coéquipiers serait le bienvenu surtout en cette période de doute et de déception. Peut-être que le réveil sonnera à Rabat ? Le MCA, pour sa part, aura l'avantage d'évoluer à domicile, au stade Ali-Amar de Baraki, demain (20h), face aux Congolais du FC St-Eloi Lupopo. Autant dire que les trois points de la rencontre sont impératifs pour les poulains de Mokwena qui auront à cœur d'effacer la défaite du match aller, il y a une semaine à Lubumbashi (1 – 0). Une contre-performance très mal accueillie par les fans qui ne sont pas du tout satisfaits du parcours de leurs joueurs en Ligue des champions. C'est l'occasion de se rebiffer et en même temps se relancer dans la course à la qualification. Car même si le Mouloudia se trouve dans une mauvaise posture, ses chances d'atteindre au moins les quarts de finale ne sont pas compromises. Mais non seulement les Vert et Rouge doivent s'imposer ce dimanche, ils sont également ans l'obligation d'aller chercher un résultat positif en dehors de leur base, lors de la prochaine journée. Rien de rédhibitoire, mais ce sera une mission terriblement ardue pour eux. La première étape est de gagner demain, ensuite on avisera… En Coupe de la CAF, le CRB et surtout l'USMA sont beaucoup mieux lotis, même si rien n'est encore joué. Avec trois victoires enregistrées en trois matchs joués, les Usmistes ont réalisé jusque-là un parcours parfait. Demain, ils iront défier Djoliba à Bamako, après l'avoir battu au 5-Juillet (2 – 0), il y a quelques jours. Mais ils iront sans leur entraîneur attitré, Abdelhak Benchikha, qui vient de claquer la porte sous la pression du public. Des supporters usmistes de plus en plus exigeants et agressifs, à la limite de l'exaspération, difficiles à contenter. Ils ont fait la même chose avec Nabil Maâloul, la saison écoulée, voilà qu'ils remettent ça avec Benchikha sous prétexte que le rendement de l'équipe n'est pas satisfaisant. Leur influence au sein du club devient dangereuse et inquiétante. On espère que l'absence d'un coach n'influe pas



négativement sur la prestation de l'équipe. Le CRB, de son côté, est appelé, ce dimanche, à faire beaucoup mieux que lors de sa dernière sortie à l'extérieur. On se rappelle que les Belouizdadis avaient subi une humiliante défaite en République du Congo, face à l'AS Otôho (4 – 1). Cette fois, ils rendront visite aux Sud-Africains de StellenBosch. Un match difficile à négocier, mais il n'y a rien d'insurmontable, à condition de se montrer solides et solidaires. C'est ce qu'on attend de Khacef et de ses camarades demain. A eux de prouver que le revers cuisant subi au Congo n'était qu'un accident de parcours.

Ali Nezlioui

CAN de handball

L'Algérie n'ira pas en finale

L'Algérie n'ira pas en finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball qui se déroule au Rwanda. Les verts viennent en effet de se faire éliminés par la Tunisie en demi- finales. Le sept algérien s'est incliné sur le score de 33- 24, concédant ainsi une autre défaite dans cette compétition durant laquelle, l'équipe nationale a connu des hauts et des bas. Elle doit en tous cas se contenter d'une qualification pour le mondial 2027. Un rendez- vous pour lequel, elle est appelée à se préparer convenablement afin de réaliser un tournoi honorable. Pour les amateurs de la petite balle algériens, ce qu'a été réalisé lors de cette CAN n'augure pas de bon. Salah Bouchekriou, le sélectionneur, et son staff ont du pain sur la planche.

Ligue 1 Mobilis : JS Kabylie

Sur le départ, Mehdi Merghem vers la lanterne rouge de Ligue 2 ?

Débarqué l'été dernier seulement, l'international algérien A' Mehdi Merghem pourrait lever le camp de la JS Kabylie dès cet hiver. Après cinq mois à la JS Kabylie, le temps d'inscrire quatre buts et trois passes décisives en 21 matchs (15 titularisations) toutes compétitions confondues, Mehdi Merghem est sur le départ. Selon Kadi Nazim, l'ailier de 28 ans a fait part à la direction canarie de son souhait de quitter le club.

D'après la même source, le joueur formé à Châteauroux et passé par Guingamp ou Nancy entend se rapprocher de sa famille en France. Officiellement, cela fait 14 mois que le concerné a quitté l'Hexagone. Depuis, il a bourlingué à Farense au Portugal, puis à l'USM Alger, point de départ de son idylle dans le championnat algérien, avant de rejoindre la JS Kabylie fin août dernier.

Bastia tend la main à Mehdi Merghem

D'après le compte Mohamed Toubache-Ter, un club serait prêt à lui offrir ce retour tant espéré en Ligue 2 : Bastia, dernier du championnat sur 18 équipes à l'orée de la 21e journée. Reste à savoir s'il sautera sur le premier venu ou prendra le temps d'étudier de meilleures offres. Mehdi Merghem n'a plus rejoué en L2 depuis le 17 mai 2024 et la défaite 0-1 contre le Stade Lavallois. Sous contrat jusqu'en juin 2027, sa valeur est estimée à 450 000 euros par Transfermarkt. À noter que le concerné a été lancé avec l'équipe d'Algérie A' en août à l'occasion du Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Tournoi qui verra l'élimination des Verts en quarts de finale.

MC Oran

L'international guinéen Sékou Damaro Bangoura signe jusqu'en 2029

Le MC Oran, club évoluant en championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football, s'est attaché les services du jeune attaquant international U-20 guinéen, Sékou Damaro Bangoura pour un contrat qui cours jusqu'en 2029, en provenance du club Hafia Football Club Conakry, de Ligue 1 guinéenne. Au MC Oran, Bangoura retrouvera son compatriote Ousmane Coumbassa au sein de l'effectif du MC Oran. Damaro Bangoura est la troisième recrue dyu MCO, après le gardien de but international Mustapha Zeghba qui s'est engagé jusqu'en juin 2027, en provenance du CR Belouizdad, le milieu de terrain Billel Benkhedim et l'attaquant malien Boubacar Traoré, avant la clôture de la période des transferts d'hiver, fixée au samedi 31 janvier.

La formation oranaise, dirigée par l'Espagnol Juan Carlos Garrido, occupe la 5e place au tableau, en compagnie du CS Constantine, le MB Rouissat, la JS Kabylie, et l'Olympique Akbou, avec 23 points chacun.

Transfert d'Abdelli vers l'O. Marseille

Angers ouvre une porte

Le milieu offensif algérien Himad Abdelli, actuellement sous contrat avec le club français d'Angers, pourrait voir sa situation évoluer favorablement avant la clôture du mercato hivernal le 2 février prochain.

Le club a laissé entendre qu'un départ vers l'Olympique de Marseille reste envisageable, à condition que le club du sud de la France réponde à une ultime exigence financière, qui pourrait enfin permettre au joueur de tourner la page et de rejoindre un club plus ambitieux. En attendant, Abdelli a été placé par Angers à s'entraîner avec l'équipe réserve, une mesure administrative décidée par le club pour gérer la tension née de l'impasse entre les deux parties.

Le joueur de 26 ans souhaite fermement quitter le club, mais les négociations avec Angers demeurent délicates. Bien que les dirigeants du club aient nié que cette mesure constitue une sanction disciplinaire, beaucoup y voient un levier de pression psychologique, destiné à encourager Abdelli à respecter son contrat et à poursuivre avec le club jusqu'à la fin de la saison si aucun accord n'est trouvé. Par ailleurs, les discussions pour son transfert vers l'OM sont actuellement au point mort, malgré un accord complet avec les dirigeants marseillais, puisque la direction d'Angers n'ayant pas donné son feu vert définitif. Cependant, le club angevin a laissé une porte ouverte pour un départ avant la clôture du marché, confirmant que les négociations sont toujours en cours. Le directeur sportif d'Angers, Laurent Boissier, a clarifié la situation lors de son passage sur le plateau du programme «After Foot» sur RMC. «Olympique de Marseille ? Aucun accord n'a été conclu pour le moment. Les discussions continuent, nous attendons encore certains détails», a-t-il déclaré.

CAN-2026 féminine

La sélection algérienne clôture son stage de préparation à Blida

La sélection algérienne féminine de football a clôturé, jeudi à Blida, son stage de préparation, réservé aux joueuses évoluant dans le championnat national, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2026. Après l'annulation du match d'application de la sélection face à l'équipe féminine du CR Belouizdad, en raison de conditions météorologiques défavorables, le sélectionneur national, Farid Benstiti a maintenu le travail en optant pour une séance d'analyse vidéo, organisée au lieu d'hébergement de la sélection à Blida. Au terme de ce regroupement, les joueuses ont quitté, ce jeudi matin, leur lieu de stage afin de regagner leurs clubs respectifs. Cette phase de préparation a permis au staff technique d'évaluer le niveau général des joueuses et d'analyser leurs performances sur les plans technique, tactique et physique. Il est rappelé que dans le cadre de cette préparation, les «Vertes» avaient disputé, lundi soir, un match d'application au stade Mustapha-Tchaker, au cours duquel elles s'étaient imposées face à l'AS Alger Centre (11-0). Le sélectionneur national avait convoqué 27 éléments (23 joueuses de champ et 4 gardiennes de but, «dans le but de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs capacités techniques et physiques, en vue d'une éventuelle intégration au sein de la sélection nationale A lors des prochains rendez-vous», avait souligné la FAF. La sélection algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0), aux t.a.b: 2-4).

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo	Min° / Max°	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
		14°/10°	16°/11°	11°/5°	15°/6°	18°/8°

Horaires des prières	Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
		06h22	13h01	15h49	18h11	19h35

Selon les médias américains

La mine de minerai de fer de Gara Djebilet fait de l'Algérie un géant mondial du fer et de l'acier

Les médias américains et les principaux centres de recherche ont classé la mine de Gara Djebilet parmi les géants mondiaux du fer en pleine ascension. Des rapports américains ont classé la mine de Gara Djebilet comme le «géant endormi», car elle serait restée inactive pendant 70 ans.

Elle considérait le succès de l'Algérie dans le raccordement de la mine géante au réseau ferroviaire comme «la mesure économique la plus audacieuse» prise par le pays pour briser ce qu'elle appelait la «malédiction du pétrole». Bloomberg a rapporté que l'Algérie n'est plus seulement une station-service pour l'Europe, mais qu'elle est en train de se transformer en un géant minier émergent. L'agence a ajouté que l'inauguration de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar est un «tournant majeur» en Afrique du Nord, car elle permettra au pays d'exporter son surplus de production d'acier. Le Wall Street Journal écrivait : «Alors que le monde se concentre sur la transition énergétique, l'Algérie s'emploie à remodeler le marché mondial du fer.
Le projet Gara Djebilet confère à l'Algérie un avantage concurrentiel majeur sur l'Europe grâce à sa proximité géographique et à ses faibles coûts de transport, ce qui pourrait exercer une pression sur les fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud.» Le journal *Al-Monitor* écrivait : «L'Algérie ne se contente pas de construire une ligne de chemin de fer, mais se positionne comme un pôle industriel vital pour la Méditerranée et l'Afrique, remettant ainsi en question les chaînes d'approvisionnement traditionnelles en fer en exploitant l'une des plus importantes réserves mondiales.» Le magazine *Forbes* a déclaré que cette mine est l'un des projets les plus ambitieux du continent pour le XXIe siècle. Elle représente un «investissement souverain intelligent» qui transforme des ressources naturelles stagnantes en flux de trésorerie durables, réduisant ainsi les risques liés à la volatilité des prix du pétrole. Selon la plateforme Energy Capital & Power, la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf constitue l'épine dorsale de l'avenir post-hydrocarbures de l'Algérie. Elle est le principal moteur de la transformation du Sahara en un hub logistique continental. L'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) a déclaré que l'Algérie s'affirme comme un acteur mondial de plus en plus important sur le marché du fer et de l'acier. Son infrastructure ferroviaire est essentielle pour transformer les vastes réserves de Gara Djebilet en production concrète.

H. M.



Ministère de l'Education nationale

La durée de formation des enseignants passe de six à trois mois

La Direction générale des ressources humaines et de la formation (DGRHF) du ministère de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi, la réduction de la durée de formation pré et post intégration, de six à trois mois, à condition de veiller au respect et à la redistribution du volume horaire total de la formation. «Sur la base de la correspondance de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative (DGFPRA) N°936, du 28 janvier 2026, stipulant l'autorisation à titre exceptionnel de la réduction de la durée de formation pré et post intégration, de six à trois mois, à condition de veiller au respect et à la redistribution du volume horaire total de la formation, la Direction de la formation décide d'organiser la période de formation théorique durant la période allant du 7 février au 7 mars 2026, tandis que la formation pratique se déroulera au niveau des établissements où les enseignants concernés exercent», a précisé jeudi la DGFPRA dans un communiqué. «En attendant l'élaboration de la nouvelle version du programme de formation, la Direction de la formation informe les fonctionnaires concernés qu'aucune séance de formation n'est programmée le samedi 31 janvier 2026».

Politique

Ségolène Royal autorisée à rendre visite au journaliste incarcéré

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu, jeudi à Alger, la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, à sa demande, en marge de sa visite en Algérie. Au terme de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, Mme Royal a déclaré à la Télévision algérienne : «J'ai demandé à Monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux, de me permettre de rendre visite à Christophe Gleizes. Il m'a autorisée à le faire et je l'en remercie. Je lui rendrai visite vendredi à l'établissement pénitentiaire où il se trouve».

Enseignement supérieur

Ouverture des candidatures au programme national de licence et de master en technologie des puces électroniques



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour l'accès au programme «Licence nationale» et «Master national» en technologie des puces électroniques, à raison de 20 places dans chaque spécialité, en vue de renforcer les compétences nationales hautement qualifiées.
Les étudiants concernés pour postuler au programme de «Licence nationale» sont «ceux ayant terminé le deuxième semestre de l'année universitaire 2025/2026, tandis que pour le programme «Master national», il s'agit de ceux ayant terminé le premier semestre de l'année universitaire en cours». Ces formations, ajoute le communiqué, «offrent l'opportunité d'embauche au Centre de Développement des Technologies Avancées (CDTA) et ses entreprises filiales, ainsi que dans les entreprises disposant de structures technologiques et industrielles». Les spécialités ouvertes dans le cadre du programme «Licence nationale» sont : Electronique des équipements industriels et Electronique des installations industrielles, la formation sera dispensée en collaboration avec le CDTA à l'Université de Blida 1». Quant au «Master national», les spécialités concernées sont : Fabrication de l'électronique intégrée, et conception de l'électronique intégrée, et sera assurée à l'Université M'Hamed-Bougara de Boumerdès en collaboration avec le CDTA. La période des inscriptions lancées ce jeudi, s'étalera jusqu'au 3 février prochain, via le lien suivant :

https://natpe.mesrs.dz/

● Jijel

Le plus grand porte-conteneurs à avoir jamais mouillé dans un port algérien accoste au port de Djen Djen

Un porte-conteneurs géant, le plus grand à avoir jamais mouillé dans un port algérien, a accosté, dans la nuit de jeudi à vendredi, au port de Djen Djen, à Jijel. Le port de Jijel a «accueilli, dans la nuit de jeudi à vendredi, «Istanbul Bridge», le plus grand porte-conteneurs à avoir accosté dans un port algérien». L'accostage de ce navire de 294 m de long «reflète l'importance stratégique croissante de ce port au niveau régional», et administre une preuve que l'enceinte portuaire de Djen Djen est fin prête, en termes d'infrastructure, de profondeur d'eau à quai et de capacités humaines et techniques, à accueillir des navires géants et de répondre aux normes internationales en matière de transport maritime».
L'accostage de l'«Istanbul Bridge» renforce également la position du port de Jijel en tant que hub logistique prometteur dans le bassin méditerranéen, et soutient l'orientation de l'Algérie s'agissant du développement des ports, de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et du soutien du commerce national et international», conclut le communiqué de l'Entreprise portuaire de Jijel. Pour rappel, le port de Jijel avait déjà accueilli, en avril 2022, un autre navire de taille imposante, le «Super Panamax», long de 292 m.

● Campagne de vaccination contre la poliomyélite

Prolongation de la troisième et dernière phase jusqu'au 5 février prochain

Le ministère de la Santé a annoncé, jeudi dans un communiqué, la prolongation de la troisième et dernière phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au 5 février prochain, au lieu du 31 janvier courant, pour permettre au plus grand nombre possible d'enfants de bénéficier de la dose complémentaire. Cette décision a été prise «au regard des conditions climatiques enregistrées ces derniers jours, afin de faciliter les déplacements des parents et de garantir les meilleures conditions d'accès aux établissements de santé, de manière à permettre à tous les enfants concernés de bénéficier de cette opération préventive d'une importance capitale».